

N° 111

1 - XII - 1957

PUBLICATION
MENSUELLE



" LA BIBLO "



POUR LA PATRIE, LES SCIENCES ET LA GLOIRE

LA JAUNE ET LA ROUGE

N° 111 1^{er} DECEMBRE 1957

LA CELLULOSE DU PIN

S. A. Capital 1.600.000.000 de frs
Siège Social : 7, r. Eugène-Flachat
PARIS-17^e — ETO. 75-35
Usines de Facture (Gironde)

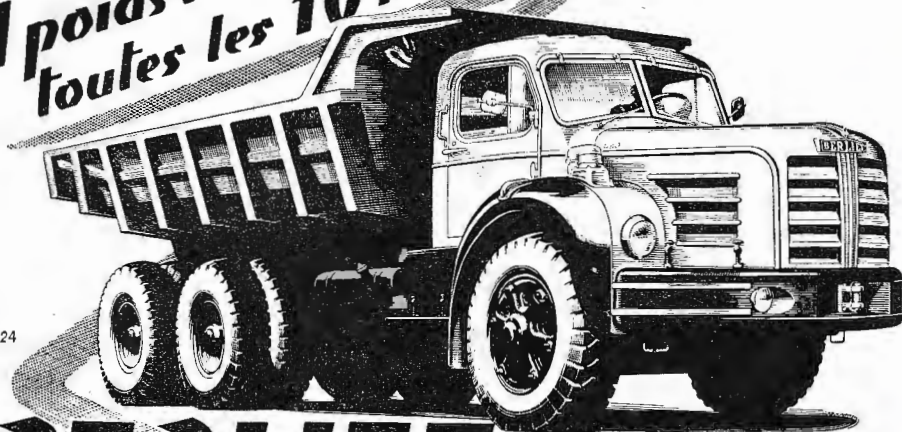


Pâtes à la soude écrue et blanchie - Krafts frictionnés,
Krafts apprêtés — Duplex

Sacs petite, moyenne, grande contenance en papier Kraft

ATELIERS A FACTURE (GIRONDE) ET SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SEINE)

*1 poids lourd
toutes les 10 minutes*

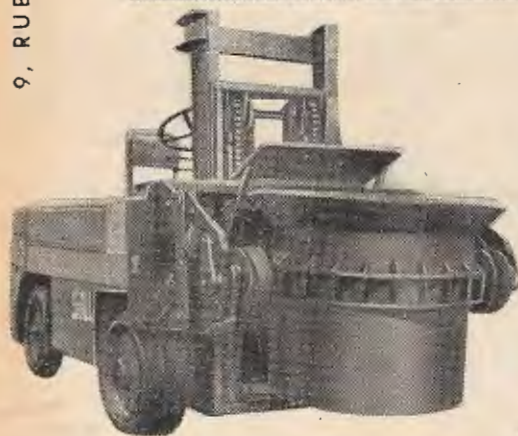
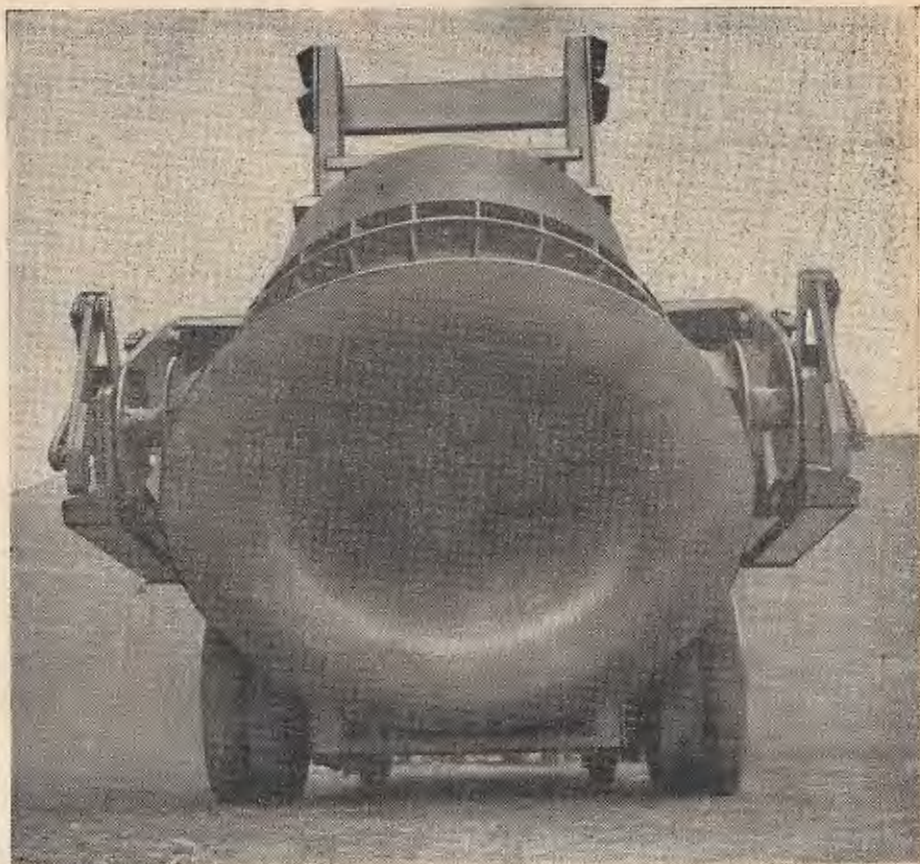


F.24

BERLIET

USINES ET BUREAUX LYON (Rhône)
DIRECTION GÉNÉRALE 26, Rue de la Pépinière, PARIS 1^{er}

9, RUE PAUL BERT, BILLANCOURT (SEINE) - TÉL.: MOL. 64.40



Cet appareil d'une plastique surprenante est un chariot élévateur d'une puissance de 5 tonnes, équipé de bras à commande hydraulique. Il peut saisir, élever, déplacer, déposer une poche de coulée pleine de sel fondu ; il peut aussi la déverser en avant (position ci-dessus) au total assurer avec une parfaite liberté toutes les fonctions dures et délicates que commande le travail.

SALEV



SALEV CONSTRUIT TOUTE LA GAMME DES CHARIOTS DE MANUTENTION ET A CRÉÉ DES APPAREILS SPÉCIAUX ET DE MULTIPLES ÉQUIPEMENTS POUR ADAPTER LES CHARIOTS A FOURCHES A TOUTES LES INDUSTRIES. CONCEPTION ET RÉALISATION 100 % FRANÇAISES. UNE DOCUMENTATION VOUS SERA ENVOYÉE SUR SIMPLE DEMANDE.

S. A. T. A. M.

Société anonyme pour tous appareillages mécaniques

Capital : 700.000.000 de francs

19, avenue du Général-Leclerc, LA COURNEUVE — Tél. : FLandre 10-80, 11-91

DISTRIBUTEURS D'ESSENCE : Installations de mesurage et de distribution d'hydrocarbure

MATERIEL DE GRAISSAGE ET DE STATION-SERVICE

MATERIEL FRIGORIFIQUE : 17 bis, boulevard Pasteur, Paris-15^e - Tél. : Suffren 19-01

Toutes applications du froid d'ordre ménager, commercial ou industriel

REFRIGERATEURS A GROUPE HERMETIQUE SATAM-PRESCOLD

LARBODIÈRE

71 et 73, rue de la Goutte-d'Or — AUBERVILLIERS (Seine)

Téléphone : FLA. 21-60 - 21-61 — Adr. Télégr. LARBOR

Mécanique générale - Machine à vapeur de 2 à 600 CV - Machine à contrepression et à vitesse variable - Groupes électrogènes et à soutirage - Ventilateurs de chauffe.

COMPRESSEURS d'air et d'oxygène (Haute et Basse Pression)

TRÉFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE

SIÈGE SOCIAL : 28, RUE DE MADRID - PARIS (VIII^e)

Tél. : LABORDE 73-20

- ★ Planches - Bandes - Disques - Barres - Tubes - Profilés en cuivre, aluminium et leurs alliages - Feuille mince d'Aluminium - Alliages légers à haute résistance
- ★ Fils - Câbles - Pointes - Grillages et ronces
- ★ Tous les fils et câbles électriques, télégraphiques et téléphoniques
- ★ Ficelles - Cordes et cordages

Pour souscrire une assurance sur la Vie, protégée contre la dépréciation monétaire, adressez-vous au PHENIX qui a mis au point l'ASSURANCE MIXTE avec

ATTRIBUTION des BÉNÉFICES de REVALORISATION.

EN 1956 : MAJORATION DE 11 % DES CAPITAUX ASSURÉS

Vous y trouverez également toutes les formules d'assurance individuelle et collective

LE PHENIX

Compagnie Française d'Assurance sur la Vie

Entreprise régie par le décret-loi du 14 juin 1938

Société anonyme au capital de 20.000.000 de francs — Fondée en 1844

Siège social à Paris (9^e) - 33, rue La Fayette

Président Directeur Général : G. BONALDI (1917)

D^r : J. FRAISSE (26) - D^r Adjoint : J. NARDIN (29) - Fondé de Pouvoir : P. HENRY (29)

COMPAGNIE FRANÇAISE

THOMSON-HOUSTON

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL 5.223.960.000 FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 173, BOULEVARD HAUSSMANN, PARIS-VIII^e

Télégr. Elyhu 42 Paris

Téléphone : ÉLYSÉES 83-70



ÉLECTRONIQUE — Toutes applications professionnelles de l'Électronique - Radiodiffusion - Télévision - Radiocommunications - Radars - Projets spéciaux - Tubes électroniques - Diodes - Transistors - Redresseurs de puissance - Électronique appliquée à l'Énergie nucléaire.

CABLES — Cuivre, Aluminium, Almelec en Fils, Câbles, Méplats, Fils et méplats émaillés - Fils guipés - Câbles incombustibles - Fils et Câbles électriques isolés pour toutes applications.

PETIT MATÉRIEL — Récepteurs de T.S.F. et de Télévision, Électrophones, Disques "DUCRETET - THOMSON" Appareils ménagers - Chauffage et Cuisine domestiques Machines à laver domestiques et professionnelles - Rasoirs électriques Appareillage - Matériel frigorifique, etc...

USINES DU PIED-SELLE

Société Anonyme au Capital de 300.000.000 de francs
173, boulevard Haussmann PARIS (VIII^e) - Tél. ELY. 83-70

Appareils de cuisine

SIMPLES ou MIXTES

TOUS GAZ —

BOIS — CHARBON



Appareils

de

chauffage indépendants

THOMSELLE

14 Anue de la Malgrange, Jarville (M & M) - Téléph. Nancy 52-29-86
Agence de Paris : 41, rue Washington, Paris (8^e) - Tél. BALzac 45-94

TOUT LE MATÉRIEL POUR
CUISINES DE COLLECTIVITÉS
& POUR TOUTES CATÉGORIES DE COMBUSTIBLES
TOUS LES APPAREILS DE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE INFRA-ROUGE
DIRECT — SEMI-ACCUMULATION — ACCUMULATION

LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE DES POTASSES D'ALSACE

Livre à l'Industrie :

K Cl à 60 % de K² O

et à l'Agriculture :

SYLVINITE à 25 % K² O

K Cl à 40 et 58 % K² O

SO⁴ K² à 48 % K² O



Tous renseignements à la

SOCIÉTÉ COMMERCIALE des POTASSES D'ALSACE

PARIS, 11, Av. de Friedland - BAL 74-50
MULHOUSE, 2 bis, R. du 17-Novembre
et dans les Bureaux régionaux

JEUMONT

5, Place de Rio de Janeiro, PARIS 8^e

**Gros matériel électrique
et électromécanique**

Appareillage électrique
toutes tensions - Signalisation

Fils et câbles électriques
tous usages - toutes tensions

Petits moteurs électriques

Pompes de série

Charpentes métalliques.

Chaudronnerie

Fonderie de fonte acier
et tous métaux non ferreux

*Production, transport, distribution,
utilisation de l'énergie électrique*

SERVICE DES POUDRES

**POUDRES
ET EXPLOSIFS DE MINES**

PRODUITS CHIMIQUES DE BASE

Hydrazine et dérivés

Méthylamines et dérivés

— Pentaérythrite —

Hexaméthylène tétramine

**NITROCELLULOSES
INDUSTRIELLES**

*DIRECTION DES POUDRES
12, Quai Henri-IV, PARIS-IV^e*

Tél. : ARC. 82-70

LA CONFIANCE

Entreprise privée régie par le décret du 14-6-38

Fondée en 1844 - Capital 200 millions

ADMINISTRATEURS

H. Humbert (02), A. de Montalivet (12)

**C^{ie} GÉNÉRALE
D'ASSURANCES**

Entreprise privée régie par le décret du 14-6-38

Fondée en 1876 - Capital 375 millions

ADMINISTRATEURS

A. Bodin (96), I. Brochu (08)

LE PATRIMOINE

Entreprise privée régie par le décret du 14-6-38

Fondée en 1880 - Capital 350 millions

DIRECTION DU GROUPE

G. Tattevin (17),

H. Maury (22), H. Cuny (26)

76 à 30, rue Drouot - TAI 98-60

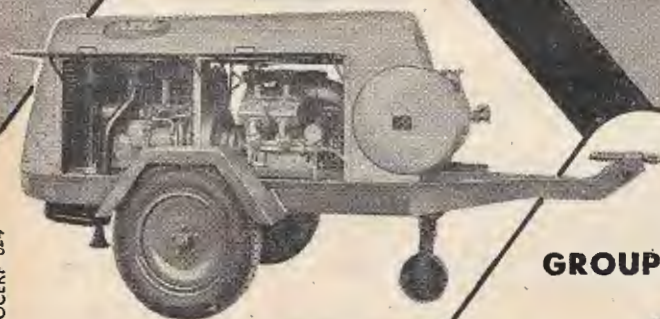
COMPRESSEURS **ABG** à refroidissement par air

les plus modernes

par leur conception
leurs lignes
leurs performances
groupes fixes ou mobiles
Puissance de 10 à 60 cv.
diesels ou électriques
à refroidissement
par air



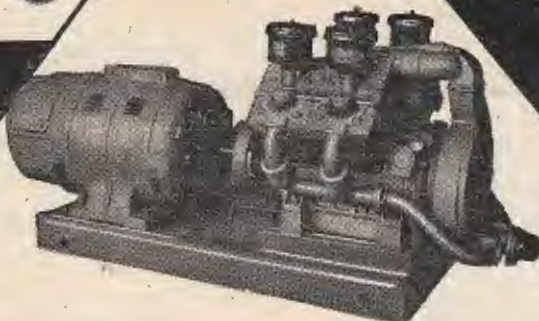
**GROUPE
MOBILE**



OCERP 024



GROUPE FIXE



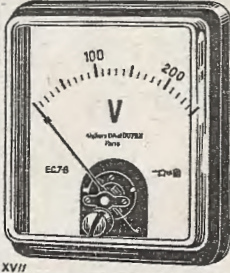
ABG

DÉPARTEMENT COMPRESSEURS

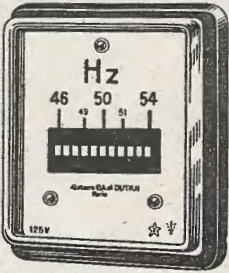
3, IMPASSE THORETON PARIS XV^e TÉL. VAU. 68-40

Ateliers
DA et DUTILH
81, Rue St Maur
PARIS XI^e
ROQ : 33-42

**Tous APPAREILS
DE
MESURE ÉLECTRIQUE**



DA (1904)



DUTILH (1904)

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE (PENHOET - LOIRE)

Siège social : 7, rue Auber - PARIS

CONSTRUCTIONS NAVALES
MOTEURS DIESEL - TURBINES A VAPEUR
CHAUDIÈRES MARINES ET TERRESTRES - MATÉRIEL FRIGORIFIQUE
SAINT-NAZAIRE SAINT-DENIS

ÉTABLISSEMENTS E. CORNAC

Société Anonyme au Capital de 135 Millions de Francs

ALÈSEUSES -:- FRAISEUSES

à montant fixe ou mobile, diamètre de broche, de 70 à 150 mm

USINE A CASTRES (Tarn) - Siège Social : 46, rue de Bassano, PARIS-8^e Tél. BAL. 48-35
SERVICE COMMERCIAL DE VENTES : AFMO, 63, rue La Boétie, PARIS-8^e. Tél. ELY. 30-40



SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ET D'EMBRANCHEMENTS INDUSTRIELS

80 Rue Taitbout PARIS (9^e) Tél. TRI. 66-83
Société Anonyme au Capital de 180.000.000 de francs
ÉTUDE ET CONSTRUCTION DE VOIES FERRÉES
MATÉRIEL DE VOIE

Société Méridionale des Embranchements Industriels
3 bis, r. de Belfort, TOULOUSE - Tél. : MATABIAU 50-27

Société Lyonnaise des Embranchements Industriels
70, rue Parmentier, LYON. — Tél. : Parmentier 45-08



ETABLISSEMENTS
KUHLMANN

Société Anonyme au Capital de 6.100.000.000 de Frs.

11, Rue de La Baume - PARIS (8^e)

*

PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS & AGRICOLES

PRODUITS ORGANIQUES

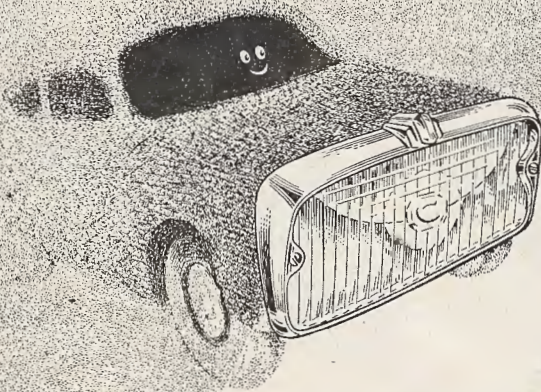
RÉSINES & MATIÈRES PLASTIQUES

TEXTILES ARTIFICIELS

ALIANTE 302

L'antibronchite

CIBIÉ



Perce
la Purée
de Pois...

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES

Société anonyme au Capital de 1.808.000.000 de francs

56, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e
Entreprises générales en France, dans l'Union Française et à l'Étranger

Construction et équipement d'usines hydro-électriques et de centrales thermiques. — Usines, ateliers et bâtiments industriels — Réseaux de transport d'énergie à haute-tension — Electrification de chemins de fer — Réseaux d'électrification rurale — Cités ouvrières — Edifices publics et particuliers — Travaux maritimes et fluviaux — Assainissement des villes — Adductions d'eau — Aéroports — Ouvrages d'Art — Routes — Chemins de fer

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE MATÉRIEL DE TRANSPORT

Société Anonyme au Capital de 566.975.000 Francs

223, rue Saint-Honoré - PARIS (1^{er})

MATÉRIEL ROULANT DE TOUS TYPES
MATÉRIEL DE TRAVAUX PUBLICS
MANUTENTION, TRANSPORT ET STOCKAGE DU CIMENT
CONTAINERS - CHAUDRONNERIE - BERLINES DE MINES

Usines : **MARLY-LEZ-VALENCIENNES, BORDEAUX, ST-PIERRE-DES-CORPS**

Pierre CHAUMELLE - X - 1925
Léon ADIDA - X - 1929

M. POTEL - X - 1936
M. COLMANT - X - 1943

PRECILEC

35, rue de la Bienfaisance - PARIS-8^e

Téléphone : LABorde 15-64

SYNCHROS NORMALISÉS

GENERATRICES et MOTEURS d'ASSERVISSEMENT
GENERATRICES TACHYMETRIQUES

MOTEURS A COURANT CONTINU

CONVERTISSEURS DE COURANT

SOCIÉTÉ
MÉTALLURGIQUE

D'IMPHY

84, rue de Lille, PARIS-7^e

USINES
IMPHY - MAZIÈRES
PAMIER - IVRY



ACIERS SPÉCIAUX
FORGÉS - ESTAMPÉS - LAMINÉS
ÉTIRÉS - MOULÉS

CARLES (28)

PANIS (28)

GROUPE DES COMPAGNIES D'ASSURANCES

“PATERNELLE”

(Entreprises privées régies par le décret-loi du 14 juin 1938)

Sièges Sociaux : 21, rue de Châteaudun, PARIS (9^e)

TELEPHONE : TRUdaine 28-33 (6 lignes) 28-41 (5 lignes) 19-42, 19-58

ASSURANCES DE TOUTE NATURE

Accidents - Incendie - Vol - Transports

Aviation - Risques divers - Vie

— Assurances de Groupes —

POIDATZ (13) - BURLOT (19 Sp) - PAIRAUT (19 Sp) - THEPAUT (23)
PASCAL (26) - BENEZECH (45) - SCHUTZENBERGER (49) - AUSSEL (51)



AMEUBLEMENT
CARROSSERIE
SELLERIE
MAROQUINERIE

4 supports,
6 grains,
30 coloris,
soit une gamme
de plus de 500
combinaisons
répondant
à tous les besoins

La Griffine

revêtement plastique
sur support textile

76, rue de Monceau
Paris-VIII^e - LAB. 10-45

LE SECOURS

COMPAGNIES D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES A PRIMES FIXES
ACCIDENTS - INCENDIE - VOL
ET RISQUES DE TOUTE NATURE

Entrep. priv. régie par le Décret loi du 14 juin 1938
CAPITAL SOCIAL : 531.790.000 de francs
dont 4.000.000 complètement amortis
R.C. SEINE 54 B. 6448

VIE

RENTES VIAGERES

Entrep. priv. régie par le Décret loi du 14 juin 1938
CAPITAL SOCIAL : 90.000.000 de francs
entièrement versés
R.C. SEINE 54 B. 6447

Siege social des Compagnies

30 et 32, rue Laffitte - PARIS (9^e)

Téléphone : PRO. 90-34 (6 lignes) et 93-70 (2 lignes)

MM. GAILLOCHET (Henri), (1892), Président du Conseil d'Administration
GAILLOCHET (Roger), (1923), Administrateur
TAFANI (Jacques), (1914), Directeur Général

QUALITÉ

P 86



SKF

COMPAGNIE D'APPLICATIONS MECANIQUES
15, AVENUE DE LA GRANDE ARMEE, PARIS 16^e
PASey 03-10 - Kléber 50-50



4 USINES



130 000

**ROULEMENTS
PAR JOUR**



PRÉCISION



MATELAS
COUSSINS
OREILLERS.

DUNLOPILLO

en mousse de latex

PRODUCTION DUNLOP

MAGASIN D'EXPOSITION :
80, rue de Courcelles, PARIS

**SOCIETE DES MINERAIS
DE LA
GRANDE ILE**

MICAS DE MADAGASCAR
23, rue de l'Amiral-d'Estaing
PARIS (16^e)

Couleurs fines

DEPUIS : 1720

le franc

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS EIFFEL

ENTREPRISES GÉNÉRALES -- CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES -- CHAUDRONNERIE

SIÈGE SOCIAL

23, RUE DUMONT-D'URVILLE — PARIS (16°)

TEL : KLEber 20-95

P. LORIN (30) - A. DAUSSY (31)

DURCIT
en 24 heures

RÉSISTE

à

1300°



CIMENTS LAFARGE

32, avenue de New-York - PARIS

tous matériels
DE
RADIOCOMMUNICATIONS
ET DE RADIONAVIGATION

•
EMETTEURS ET RÉCÉPTEURS HF, VHF, UHF
A FREQUENCES FIXES OU CALÉES
RADIOGONIOMÈTRES
RADIOPHARES
RADARS

SADIR
CARPENTIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 600.000.000 DE FRANCS
101, BOUL. MURAT - PARIS-XVI° - TÉL. : AUT. 81-25

SOCIÉTÉ DES USINES CHIMIQUES
RHONE-POULENC

PARIS

21, RUE JEAN-GOUJON

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement
du commerce et de l'industrie
en France

STÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

Capital FR. 5 Milliards

SIEGE SOCIAL :

29, boulevard Haussmann, PARIS

1.400 AGENCES ET BUREAUX
EN FRANCE ET EN AFRIQUE

Agences à Buenos-Ayres, Londres,
New-York

Filiales en Belgique, en Espagne
et à Cuba

Correspondants dans le monde entier

CLARION de BEAUVAL (13)
Directeur du Département du Personnel

**DALLES ET PAVÉS
DE REVÊTEMENT**

LE SILIFER

INATTAQUABLES AUX ACIDES

INUSABLES (résistance à l'écrasement plus de
2.000 Kg/cm²)

ANTIÉRAPANTS de par leur structure même

PARFAITEMENT HOMOGÈNES

AUCUN AUTRE MATÉRIAU
ne possède à un tel degré
cet ensemble de qualités.

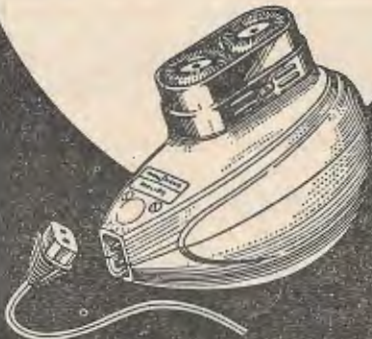
SIEGE SOCIAL

77, Rue Saint-Lezard - PARIS (9^e)

TRINITÉ 43-36 et 43-37

RASOIR ÉLECTRIQUE

PHILIPS



**LE CHAMPION DU MONDE
DES RASOIRS ÉLECTRIQUES**

ENTREPRISE DESCHIRON

S.A.R.L. au Capital de 600.000.000 de Francs
46, r. des Meuniers, BAGNEUX (Seine)
A.L.E. 72-90

TRAVAUX PUBLICS

GROS TERRASSEMENTS MÉCANIQUES
GROS BÉTONS - BÉTON ARMÉ - TRAVAUX
SOUTERRAINS - TRAVAUX EN RIVIÈRE

BARRAGES ET AMÉNAGEMENTS
HYDRAULIQUES - CENTRALES THERMI-
QUES - VOIES FERRÉES - ROUTES ET
AUTOROUTES - TERRAINS D'AVIATION
PONTS ET OUVRAGES D'ART - FONDA-
TIONS - BATIMENTS ET ÉQUIPEMENTS
INDUSTRIELS - EGOUTS ET ÉMISSAIRES



Michel DESCHIRON 1938

E. PARTIOT (promo 1894), vous propose
TOUS LES TRAITEMENTS THERMIQUES CLASSIQUES
TREMPE HAUTE - FREQUENCE, SULFINUZ (contre usures au frottement)

Ateliers PARTIOT

Cémentation

56, avenue de Chatou - RUEIL-MALMAISON (S.-et-O.)

Tél. : 967-23-53



L'Air Liquide
175 USINES DANS LE MONDE

- INSTALLATIONS POUR TRAITEMENT DES MÉLANGES GAZEUX PAR LIQUÉFACTION ET RECTIFICATION.
- OXYGÈNE, AZOTE, ARGON, GAZ RARES.
- ACÉTYLÈNE DIS-SOUS.
- SOUDAGE, OXYCOU-PAGE, TOUTES TECHNIQUES CONNEXES.

Consulter son "Service Applications"
75, QUAI D'ORSAY, PARIS - INV. 44-30

HYPERPHOSPHATE



Fabriqué par la

**COMPAGNIE NORD-AFRICAINNE
DE L'HYPERPHOSPHATE RENO**

58, rue Galilée, Paris-8°

COMPAGNIES ASSOCIÉES :

- Allemagne : Deutsche Hyperphosphat Gesellschaft m.b.H. Budenheim bei Mainz/Rhein.
Autriche : Hyperphosphat Verkaufs G.m.b.H. Neuer Markt 2 Wien I.
Brésil : Companhia Brasileira de Adubos « C. B. A. » Sao Paulo.
Companhia Riograndense de Adubos « C. R. A. » Porto Alegre.
Canada : Sté William Houde Ltée, La Prairie P. Q.
Chili : Compania Sud Americana de Fosfatos « C. O. S. A. F. » Santiago de Chile.
Maroc : Société Marocaine des Engrais Pulvérisés, S. M. E. P., Rabat.
Suisse : Dungemittel Technik A.G., Bâle.
Uruguay : Hiperfosfato S. A. « Hipsa » Montevideo.

LA CONCORDE

**COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE LES RISQUES
DE TOUTE NATURE**

Capital social : 600.000.000 de francs

SIEGE SOCIAL : 5, rue de Londres - PARIS (9°)

Téléphone : TRinité 82-50

Directeur Général Adjoint : P. FRANÇOIS (23)

Sous-directeur : C. RAYNAL (29)

G. CAU (51)

COMPAGNIE
DES PHOSPHATES
ET DU
CHEMIN DE FER
DE
G A F S A

60, rue de la Victoire, 60
PARIS-9^e TRI 87-64

SOCIETE DE CONTROLE ET DE
RECEPTION DE COMBUSTIBLES

S O C O R

FRANCE ET IMPORTATION

Direction: 1, rue Storez, DOUAI (Nord)
MOREAU (1916)

SOCIETE ANONYME D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES

Capital 421.000.000 de francs

Siège Social : 61, rue Galilée - PARIS (VIII^e) — Téléphone : Elysées 25-14
Usines : ST-MARTIN-DE-CRAU (B.-du-R.). Tél. : 7 - BILLY-BERCLAU (P.-de-C.). Tél. : 3
— Dynamites - Explosifs nitrates - Exploseurs - Accessoires pour tirs de Mines —

C. A. M. O. M.

CONSTRUCTEURS ASSOCIES POUR
LE MONTAGE D'OUVRAGES METALLIQUES
Société Anonyme au capital de 130.000.000 de frs
82, boulevard des Batignolles, 82
WAG. 66-40 PARIS - XVII^e

CHARPENTES
RESERVOIRS
TUYAUTERIES
TOUS TRAVAUX
EN CONSTRUCTION RIVEE OU SOUDEE

FRANCE-TRANSPORTS-DOMICILE

S. A. Capital 240.000.000 de francs
R. C. Seine N° 59 8 11 106

134, Bd Haussmann — PARIS (8^e)
Tél. : CARNOT 55-80
Tous Transports
FRANCE et ETRANGER
DEMEMAGEMENTS
Commissionnaire en douane agréé N° 2656
P. CRESCENT (27)

R. C. Seine
55 8 8 1 2 9

USINE DES RESSORTS DU NORD

Sté An. Cap.
470.000.000 de F.

Siège Social : 16, RUE ANTONIN-RAYNAUD - LEVALLOIS (Seine) - Usine à DOUAI (Nord)
RESSORTS POUR CHEMIN DE FER, AUTOMOBILES, AGRICULTURE ET DIVERS
ATTACHES ELASTIQUES DE VOIES FERREES (CRAPAUDS ET GRIFFONS R N)
DAMIEN René (1913) HURE Joseph (1917)

**SOCIÉTÉ DES GRANDS TRAVAUX
EN BÉTON ARMÉ**

ANCIENNEMENT TRICON ET C^{ie}
25, rue de Courcelles - PARIS - ELY. 64-12

BETON ARME - TRAVAUX PUBLICS
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
MARSEILLE LIMOGES TOULON LE HAVRE

ARCOS

LA SOUDURE ÉLECTRIQUE INDUSTRIELLE

ELECTRODES ENROBEES

POSTES STATIQUES DE SOUDAGE
Administrateur : KISSEL (1903)

52, rue Médéric CLICHY
Tél. : PER. 31-96 (Seine)

2 Productions différentes,
un point commun:

LA QUALITÉ

P.M.
Matériel d'injection pour Diesel

P.M.
Calibres Cales-étalons Appareils de mesures

OCERP

LA PRÉCISION MÉCANIQUE

44, rue Veigmond - PARIS (15)
POR. 23-39 (11 lignes)

COMPAGNIE
CHARLES LE BORGNE
FONDÉE EN 1735

J. JOUBERT, 1913
Président Directeur Général

LIGNES RÉGULIÈRES SUR L'ALGÉRIE

97, Champs-Élysées, Paris - ELY 11-02

DES CENTAINES D'INGÉNIEURS
diplômés des grandes écoles françaises
mettent en œuvre

Les Procédés Schlumberger
d'étude des sondages
sur les chantiers pétroliers
DU MONDE ENTIER

**Société de Prospection
Electrique offre :**

DES BOURSES DE PERFECTIONNEMENT
— Aux Etats-Unis
— A l'Ecole Nationale Supérieure du
Pétrole
— A l'Ecole Supérieure d'Electricité

DES SITUATIONS DE CHEF DE MISSION
S'adresser à :

**SOCIÉTÉ
DE PROSPECTION ELECTRIQUE**

42, rue Saint-Dominique - PARIS (7^e)
Téléphone : SOLférimo 97-58
Adr. Télég. : PROSELEC Paris

BULL

UNE TECHNIQUE FRANÇAISE AU 1^{er} PLAN DANS LE MONDE

MACHINES DE
COMPTABILITÉ A
CARTES PERFORÉES
ELECTROMÉCANIQUES,
ELECTRIQUES,
ELECTRONIQUES.

COMPAGNIE DES MACHINES BULL
Société anonyme au capital de 2 millions de 426 millions de Frs
94, AVENUE GAMBETTA - Tél. : MEN. 81-58
PARIS-XX^e

BOZEL MALETRA

Produits Chimiques

38, rue de Lisbonne, PARIS

Siège Social
et
Usines à
Clermont-Fd

EIS A. OLIER

Bureaux à
PARIS
12, Avenue
George-V

S. A. Cap. 562.500.000 francs
Installations pour huileries et traitement des corps gras - Machines pour caoutchouc et matières plastiques - Matériel hydraulique à haute pression - Marteaux-pilons pour forge et estampage - Machines pour la fabrication des câbles métalliques - Diffusion continue pour sucreries et distilleries - Appareils en acier inoxydable pour industries chimiques et pharmaceutiques - Installations pour Tanneries et Industries du Cuir - Roues et Jantes métalliques - Fonds emboutis - Mécanique - Chaudronnerie - Fonderie - Emboutissage
TEVISSEN (1913) - BAYLE 1943

MATIERES PREMIERES AROMATIQUES POUR LA PARFUMERIE ROURE-BERTRAND FILS et JUSTIN DUPONT

Société Anonyme au Capital de 350.000.000 de Francs
17 bis, rue Legendre, PARIS (17^e) — CARNOT 97-50

C^{ie} AUXILIAIRE DE NAVIGATION

Transports Maritimes de Pétrole

48, rue La Bruyère
PARIS - IX^e

COMPAGNIE MINIERE DU CONGO FRANÇAIS

Mine de M'FOUATI (A.E.F.)

SIEGE ADMINISTRATIF
9, rue Chauchat - PARIS-IX^e

SAUZÉ

Ses eaux de Cologne
fraîches et fines
POINT D'OR - POINT BLEU
de véritables parfums
CHYPRE, AMBRE ET CUIR

LECOMTE 07

EMO

FABRIQUE DE BONNETERIE
EIS MAUCHAUFFÉE - Troyes

Société anonyme
au capital de 105.000.000 de francs

Charbons



Confort
Ménager

Pétroles

Huiles Auto : « Spécial Montagne
Grand raid » pour régime sévère.

Huiles Industrielles.

DE MARLIAVE (06)

GONON (39)

L'ABEILLE

**INCENDIE ACCIDENTS
ET RISQUES DIVERS**

Cap. Soc. : 1 milliard de francs
(Entièrement versés)

VIE

Cap. Soc. : 180.000.000 francs
(Entièrement versés)

GRELE

Cap. Soc. : 50.000.000 francs
(Entièrement versés)

COMPAGNIES ANONYMES D'ASSURANCES
Entreprises Privées Régies par le décret-loi du 14 juin 1938

Siège Social : 57, rue Taitbout — PARIS-IX^e — Téléphone : PIGalle 73-29

J. MARJOLET (1919 Sp.) - M. BOIVIN (1920 Sp.) - R. GALLAND (1922) - E. BOULA DE MAREUIL (1928)

COMPAGNIE DES ENTREPOTS ET MAGASINS GENERAUX DE PARIS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1.277.400.000 FRANCS

DIRECTION ET SIEGE SOCIAL : 62, Rue du Louvre - PARIS-2^e - Tél. : GUT 65-00

VASTES ENTREPOTS ET CHANTIERS

desœuvres par voies ferrées et par bassins particuliers
à Paris, Aubervilliers, Saint-Denis, Saint-Ouen

ENTREPOTS DE PROVINCE : MARSEILLE ET DIEPPE

Filiale à Rouen : Commissionnaires Agréés n° 2.325

Compagnie des Docks et Entrepôts de Rouen, Quai de Boisguilbert
Commissionnaires en Douane Agréés n° 2017

à Paris, 31, rue Le Peletier ; au Havre, 37, rue Jules-Lecesne

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

LE SOLIDITIT FRANÇAIS (SOFRA T.P.)

Société Anonyme au Capital de 249.000.000 de Francs

11, rue Galilée, PARIS (16^e) - Tél. : KLE. 49-07

ACIER

matériau clé de la
Vie Moderne



*facteur du progrès, l'acier réalisera
demain encore de nouveaux espoirs*

Agence de vente de :
de WENDEL & Cie - S. A.
(Forges d'Hayange, Moyeuve,
Jauf, Messembré,
Usines de la Sollac)
Société des FORGES de GUEUGNON

SOCIÉTÉ DE VENTE D'ACIERS LORRAINS

Adr. Télégr. : Ventacilor-Paris
Télex : Ventacilo 20-036

VALOR

17 RUE DE SURENE
PARIS 8^e - ANJ. 18-40



Sur les aciers au nickel, fontes au nickel, alliages non ferreux de nickel, alliages spéciaux, nickelage, etc... demandez

LES PUBLICATIONS ET CONSEILS TECHNIQUES

offerts gracieusement par

LE CENTRE D'INFORMATION DU NICKEL



47 bis, AV. HOÛHE, PARIS 8^e, MAC 23-60

MAÇONNERIE BÉTON ARMÉ

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES CITÉS OUVRIÈRES

S. I. C. R. A.

S. A. au Capital de 135.000.000 de francs

12, rue d'Aguesseau - PARIS (8^e)

Tél. : ANJ. 69-10

ASCENSEURS

ROUX-COMBALUZIER

Ets VERNES, GUINET, SIGROS & C^{ie}

WIDMER 1921

18 à 24, rue Tiphaine, PARIS (15^e) — SEG. 35-06

SOCIÉTÉ ANONYME DES CARRIÈRES DE LA MEILLERAIE

Cap. 99.990.000. Siège soc. : Pouzauges (Vendée)
Siège d'exploitation : La Meilleraie (Vendée)
Bureau à Paris : 43, rue du Rocher - 8^e

Pierre cassée - Graviers - Gravillons - Sable
600.000 tonnes par an

Livraison rapide - Délai assuré

Béguier (16) Adm. — Geoffroy (16) Adm.
Eugène (39) Dir.

Marques déposées

BITUMASTIC

REVETEMENTS ANTICORROSIFS
Produits de Protection NOIRS ET DE COULEUR
Solutions, Emaux, Peintures, Enduits, Mastics

SOCIÉTÉ FRANÇAISE BITUMASTIC

8, r. Bayard, PARIS - Tél. ELY. 41-40

Président : Roger MATHIEU (1922)

— Directeur commercial : G. TATON (1935) —

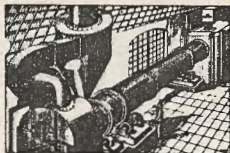
Etablissements G. DECOMBE

Siège Social : 15, rue Emile-Zola - LYON
Bureaux : 111, rue d'Alésia - PARIS
Téléphone : VAUgîrard 35-92

BOBINES METALLIQUES POUR CABLERIES ET TREFILERIES - ROQUETTES POUR TREFILERIES
APPAREILS ENROULEURS SPECIAUX

Etablissements G. VERNON

48, RUE DES PETITES-ECURIES
PARIS-X^e - Téléph. : Pro. 41-63



SECHOIRS ROTATIFS - SECHOIRS VERTICAUX
Usines à : LISIEUX (Calvados) - BORNEL (Oise)

tracteurs
moteurs
DIESEL
VENDEUVRE
9 avenue Kleber. Paris 16^e

ATELIERS MÉTALLURGIQUES
 DE
SAINT-URBAIN
 Sté Anonyme au Capital de 85.000.000 de Frs
 USINES à : SAINT-URBAIN (Hte-M.)
 MUSSEY —
 FRONVILLE —

Tous RESSORTS
 - HÉLICOÏDAUX -

AUTOMOBILES - CONSTRUCTEURS
 APPAREILS ELECTRIQUES - MACHINES
 AGRICOLES - MATERIEL DE CHEMIN
 DE FER - ETC...

Service Commercial : 32, r. Washington
 PARIS-VIII° ELYsées 56-13

VIEILLE 12 DOURY 21
 FLICHY 32 LABEL 32

French Line



LE HAVRE
 NEW YORK
 A PARTIR DE
72.900 Frs
 VOYAGES FORFAITAIRES
 EN AMÉRIQUE DU NORD
 COMPAGNIE GÉNÉRALE
TRANSATLANTIQUE
 PARIS : 6, RUE AUBER - TEL. OPERA 07-42
 LONDRES : 20, COCKSPUR STREET - NEW YORK : 610, FIFTH AVENUE
 ET DANS LES AGENCES DE VOYAGES AGRÉES

S - ÉTÉ - EAU ET ASSAINISSEMENT



ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
 CH. GIBAULT
 S.A. au cap. de 1.600.000.000 de fr.
6, RUE PICCINI
PARIS (16°)
 Tél. KLE 84-83

ENTREPRISE GÉNÉRALE
ÉTUDES - PROJETS

Président d'Honneur et Vice-Présid.
 CHIDAINE PC 06
 Président-Directeur général
 VANDANGE PC 35
 Administrateur
 LOCHERER I2
 BRACHET 26 - LE MASNE 30
 DE LA ROUSSIÈRE 32
 GUERIN 41 - ILLIG 44

FRANCE - UNION FRANÇAISE - ÉTRANGER

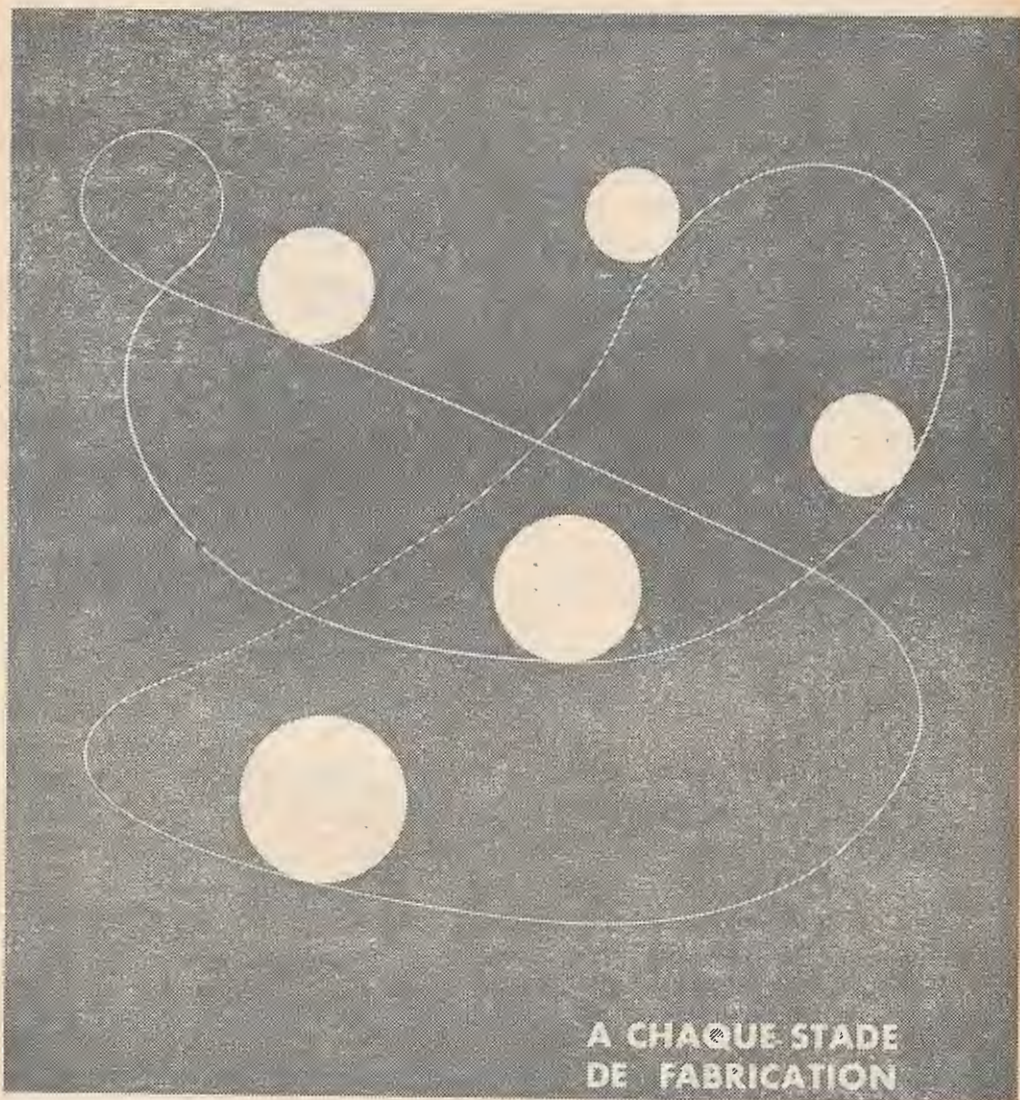
ROUTES PISTES

COURS D'USINES

Nous avons édité à votre intention une brochure illustrée sur ces différents problèmes qui vous intéressent.

Demandez-la en écrivant à :

ENTREPRISE
Jean LEFEBVRE
 (Service A B)
 77, boulevard Berthier, 77
 PARIS (17°)



**A CHAQUE STADE
DE FABRICATION**

UN CONTROLE RIGOREUX
ASSURE A NOTRE PRODUCTION
UNE QUALITE **INEGALÉE**



27, BD DES ITALIENS, PARIS-2^e - RIC. 99-19



LA JAUNE ET LA ROUGE

PUBLICATION MENSUELLE — 17, RUE DESCARTES — PARIS-V°
ABONNEMENT : 500 FRANCS POUR L'ANNÉE — 50 FRANCS LE NUMERO

S O M M A I R E

du n° 111, 1^{er} décembre 1957

Un grand antique

Jacques ROUCHÉ (1882) 23

Le problème algérien

RECHERCHE D'UNE SOLUTION POUR L'AFRIQUE DU NORD 26

L'essai actuel de construction européenne

LE MARCHÉ COMMUN : LA ZONE DE LIBRE ECHANGE ET LA GRANDE-BRETAGNE, par le camarade X. 36

Science - Technique - Industrie

RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET ENSEIGNEMENT, par A. MISSENAÏRD (1920) 41

Activités intellectuelles.

I. — Programme français de l'utilisation industrielle de l'énergie atomique 46

II. — Centre national de la recherche scientifique 46

III. — Organisation Pierre-Michel (O.P.M.) 46

IV. — Journées de la combustion des combustibles solides et pulvérisés.. 47

Communications

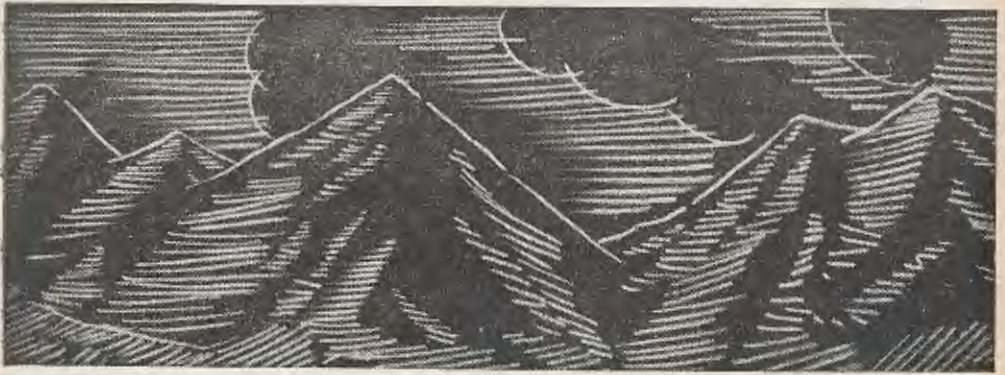
I. — Bourses du British council 1958-1959 47

II. — Bourses de la fondation Besse 48

III. — Bourses de l'Alliance française de New-York 48

IV. — Bourses Gordon Mc Kay à l'Université de Harvard 48

V. — Bal des télécommunications 48



Compagnie Générale de Géophysique . . . ausculte le globe



50, RUE FABERT - PARIS VII^e

UN GRAND ANTIQUE

Jacques Rouché (1882)

Jeudi 7 octobre 1957 est décédé à l'âge de 95 ans, Jacques Rouché, membre de l'Institut, administrateur général honoraire de la Réunion des théâtres lyriques nationaux, président d'honneur de la S.A.S., grand officier de la Légion d'honneur.

Notre vénéré camarade appartenait à une promotion prédestinée pour les arts et les lettres : celle-ci ne comptait-elle pas les noms prestigieux de Marcel Prévost et d'Estaunié !

Ses obsèques ont été célébrées mardi 12 novembre en l'église Saint-François-de-Sales, sa paroisse, devant une assistance considérable, où l'on remarquait de très nombreuses personnalités artistiques et littéraires.

L'Opéra qu'il a dirigé si longtemps, qu'il aimait tant et dont tout le personnel lui vouait une profonde affection, l'Opéra, dis-je, lui a rendu le plus bel hommage qu'il pouvait souhaiter : l'orchestre et les chœurs au grand complet, sous la direction du maître Henri Forestier ont exécuté au cours de la cérémonie religieuse un magnifique concert où l'on sentait que les artistes avaient mis tout leur cœur, pour interpréter notamment le Requiem de Fauré, la VII^e Symphonie de Beethoven, Rédemption de César Franck.

A la sortie de l'église et avant que les honneurs lui fussent rendus par une compagnie de la garde républicaine, avec drapeau et musique, quatre discours furent prononcés par :

- M. Henri Busser, membre de l'Institut, au nom de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques ;
- M. Hirsch, administrateur général de la Réunion des théâtres lyriques nationaux ;
- M. Untersteller, président de l'académie des beaux-arts ;
- M. Jaujard, membre de l'Institut, directeur général des arts et des lettres au ministère de l'éducation nationale.

Ce dernier discours mérite d'être intégralement reproduit dans notre publication.

DISCOURS DE M. JACQUES JAUJARD, DIRECTEUR GENERAL DES ARTS ET DES LETTRES

LE Gouvernement de la République française tient à rendre les derniers devoirs à celui qui tout en acquérant le renom de grand mécène a mérité le titre de grand serviteur de l'Etat. C'est au nom de M. René Billères, ministre de l'éducation nationale, que j'apporte à sa famille la sympathie du Gouvernement et que je veux rappeler aux innombrables admirateurs et amis du disparu quelques-uns des motifs que nous avons d'honorer sa mémoire.

Fils d'un ancien élève de l'Ecole polytechnique (1), Jacques Rouché se devait d'entrer à son tour dans cette célèbre institution. A qui s'étonnerait du changement d'orientation qu'il donna à sa vie ultérieurement, il a comme répondu dans un discours qu'il fit devant les anciens élèves de la glorieuse école.

« Des jeunes gens arrivent ici qui, pour être de la même génération, « ne sont ni des mêmes provinces, ni des mêmes milieux. S'ils n'ont « pas perdu entièrement la simplicité de l'enfance, s'ils n'ont pu encore « acquérir la netteté de l'âge mûr, ils vivent dans une ère d'incertitude. « Combien d'entre eux peuvent affirmer qu'ils obéissent à l'appel « pressant d'une vocation particulière ? » Il ajoutait dans ce même discours : « Et c'est pendant nos deux années de vie commune que « s'ensemence, à notre insu, le jardin secret de nos vocations « singulières ».

(1) Eugène Rouché, père de Jacques, était de la promotion 1852. De 1884 à 1905 il fut examinateur des élèves pour la géométrie et l'astronomie. Il était membre de l'académie des sciences.

Dans les murs mêmes de l'Ecole polytechnique, Jacques Rouché devisait sur l'art avec ses camarades de promotion, dont certains, par la suite, allaient s'illustrer dans la littérature.

Nous ne devons pas nous représenter cette jeune intelligence comme en proie aux luttes de l'esprit de géométrie et de l'esprit de finesse. La nature, prodigue de ses dons à l'égard de Jacques Rouché, lui permettait d'apercevoir l'unité derrière les antinomies apparentes.

Écoutons ses propres paroles : « De nombreux esprits scientifiques, « tout le monde l'accorde, se plaisent à la musique et y sont propres. « L'harmonie et l'analyse ont un attrait commun. A chaque donnée « correspond une solution qui est la bonne et celle-là s'obtient par « l'application des mêmes lois des nombres...

« Entre les dons imaginatifs d'un compositeur et ceux d'un homme « de science paraissent des ressemblances évidentes. Obligés d'appli- « quer à la structure de leurs œuvres les mêmes méthodes, comment « pourraient-ils, quelle que soit la dissemblance de leur royaume « essentiel, avoir des esprits fondamentalement opposés ? »

Quel emploi Jacques Rouché va-t-il choisir, qui lui permette de donner libre carrière à tant de curiosités diverses ? Il s'initie à la haute administration. Attaché au cabinet du secrétaire d'Etat des finances, puis chef de cabinet du ministre du commerce, il sera nommé au Commissariat de l'exposition de 1889.

Ces fonctions ne l'empêchent pas de s'occuper pour son propre intérêt des problèmes concernant l'administration des Beaux-Arts. Il préconise, en 1887, une réforme de l'enseignement de la déclamation dramatique au Conservatoire national. Malgré la fougue de ses 25 ans, il a déjà le ton posé du grand administrateur qui est en lui : « Lorsqu'on « parle de corriger, dit-il, d'aucuns proposent de supprimer : c'est le « propre d'hommes à paradoxes ou de gens incompetents ». Et il suggérait l'institution d'un Conservatoire spécial d'art dramatique, réforme qui devait se réaliser une soixantaine d'années plus tard. Il émet sur les genres littéraires propres à la formation des comédiens les réflexions suivantes qui prennent tout leur prix sous la plume de ce novateur :

« Le répertoire classique permet seul de juger et de la science et « de l'intelligence et de l'originalité d'un artiste. Lorsqu'un élève dit « d'une façon convenable une scène de l'**Ecole des Femmes** ou du « **Légataire universel**, quelques conseils qu'il ait reçus, de quelque « serinage qu'il ait été l'objet, le jury peut être assuré qu'il a fait de « bonnes études et doit lui accorder une récompense.

« Il est enfin un goût qu'il faudrait donner à ces jeunes gens sans « distinction d'emploi, c'est celui de la tragédie. On n'arrive à une « diction ample, à un geste large et harmonieux, à des attitudes élé- « gantes dans le Molière et dans l'Augier, qu'après avoir traversé « Corneille et Racine ».

En 1907, Jacques Rouché prit la direction de la « Grande Revue ». Il y accueillit notamment d'Annunzio et Jules Renard et il y publia les premières œuvres de Giraudoux et de Georges Suarès.

A la suite d'un voyage d'études à travers l'Europe, il publia en 1910 « L'art théâtral moderne », où l'on trouve la synthèse des théories de Craig et d'Appia ainsi que des recherches du Théâtre artistique de Moscou et du Künstler Theater de Munich. Il formula dans cet ouvrage quelques uns des principes essentiels qu'il devait mettre en application par la suite : « Ce que le décorateur ne doit jamais perdre « de vue, c'est l'époque même où il vit, l'ensemble des sensations, des

« idées, des impressions, des notions communes à ses contemporains
« et qui constituent la vision d'art particulière à chaque génération...
« Nous réclamons pour le metteur en scène toute liberté, à condition
« que les moyens employés soient artistiques. »

Jacques Rouché, fort de cette longue préparation, commence alors une magnifique carrière. Devenu directeur du Théâtre des Arts, il fit représenter le 25 novembre 1910 un spectacle qui prenait l'apparence d'un manifeste : **Le Carnaval des Enfants**, de Saint Georges de Bouhélier, synthèse du réalisme, du symbolisme, de la féerie et de l'inexprimé, ainsi qu'une comédie-ballet de Molière, **Le Sicilien ou l'Amour peintre**.

Qu'il me soit permis de rappeler avec quelle sûreté le nouveau directeur produisit, au cours de trois saisons, alternativement des spectacles lyriques et des spectacles dramatiques, en les faisant bénéficier des mêmes recherches de mise en scène. Il sut choisir des peintres non spécialisés qui se plièrent tout de suite aux exigences de la scène et devinrent de grands décorateurs. N'oublions pas non plus qu'avec le même instinct divinatoire il guida Copeau, Dullin et Jouvét dans leurs débuts au théâtre.

Le 25 novembre 1913, Louis Barthou, président du conseil, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, nomma Jacques Rouché directeur de l'Académie nationale de musique et de danse.

Le nouvel administrateur poursuivit à l'Opéra son effort de rénovation de la mise en scène lyrique, l'amplifia, le mit à l'échelle. Il insuffla la vie aux masses de figurants, anima les chœurs, modernisa les éclairages, rénova les décors et, grâce à lui, bien des soirs, notre première scène lyrique apparut comme un théâtre d'avant-garde.

La danse bénéficia de cet esprit novateur et le style du ballet moderne s'appuya sur la tradition ancienne et illustre du ballet de l'Académie nationale.

Je ne tenterai pas de vous dire les titres qui me paraissent avoir la plus grande signification dans l'immense répertoire des ouvrages anciens ou modernes qui furent alors repris ou créés. Il y faudrait une longue étude qui montrerait notamment l'attention que Jacques Rouché a consacrée à ses contemporains.

Grâce à son activité, à son goût, à sa profonde connaissance de tous les arts du théâtre, notre première scène lyrique a connu durant trente années l'une des périodes les plus brillantes de son histoire.

Je dois ajouter qu'en mécène aussi discret qu'efficace Jacques Rouché a maintes fois équilibré de ses propres deniers le déficit budgétaire de son établissement.

Il siégeait depuis 1924 à l'Académie des beaux-arts. En hommage à ses éminents services, il avait reçu du Gouvernement la dignité de grand officier de la Légion d'honneur et l'honorariat comme consécration officielle de sa longue et féconde carrière.

Il dit un jour, à propos d'Alexandre Choron (1), son lointain prédécesseur à la direction de l'Académie nationale et, comme lui, ancien de l'École polytechnique : « Toute la vie de Choron ne vise qu'à prolonger, sans jamais l'achever, le rêve d'enseigner la musique à l'ensemble des Français ».

Que ce témoignage qu'il portait à son devancier soit rendu à Jacques Rouché par tous ceux qu'unissent le culte de la musique et l'amour de la beauté !

(1) Promo 1794. Sorti dans les Mines. Fondateur de l'enseignement musical qui porte son nom.

LE PROBLEME ALGERIEN

Recherche d'une solution pour l'Afrique du Nord

Dans nos numéros 105 et 1^{er} mai 1957 et 107 du 1^{er} juillet 1957 nous avons reproduit les conférences prononcées à des réunions du groupe X Outre-mer sur le Sahara et la Mauritanie.

La conférence que le sénateur Schiaffino a donnée au diner-débat du groupe X Outre-mer du 14 novembre 1957 traite cette fois de l'Algérie et fait suite aux articles parus dans « La jaune et la rouge », numéros : 83 du 4-4-56, 94 du 1-5-56, 96 du 1-7-56.

Les opinions exposées ci-dessous n'engagent que leur auteur.

L'ALGERIE, TERRE OCCIDENTALE

Le Moghreb et surtout l'Algérie est une terre située à l'ouest du méridien qui traverse l'Italie, l'est européen et la Scandinavie : c'est une terre occidentale. Sa population est de souche méditerranéenne et il est devenu banal d'observer la similitude de type humain entre le Berbère et l'Européen. L'écrivain Albert Camus, d'origine méditerranéenne comme tant d'Européens d'Algérie, constatait récemment dans un journal parisien qu'il se sentait « plus près du paysan kabyle que du mineur de nos départements du Nord ».

Le terme « berbère », dérivé du grec « barbaroi » et du sémitique « barabia » signifie essentiellement : « les gens dont on ne comprend pas la langue ». Or, les anciens et notamment ceux venus de l'est, n'eussent point éprouvé le besoin d'attribuer ce qualificatif aux autochtones du Moghreb, c'est-à-dire de la Berbérie, si ces derniers avaient parlé l'arabe.

Après celle des Grecs et des Phénitiens en Afrique du Nord en 814 avant J.-C.; l'époque de la présence romaine a certainement dû aux affinités entre deux populations, l'une essentiellement latine, l'autre occidentale, juxtaposées pendant plus des quatre siècles de l'époque romaine, d'avoir connu des moments de grand épanouissement. Leur collaboration dès 509 avant J.-C. s'est en effet exercée progressivement et fructueusement dans tous les domaines, au point que des Berbères — des autochtones par conséquent — ont accédé pendant les quatre premiers siècles de notre ère, aux plus hautes fonctions de la société impériale, que ce soit dans l'administration, la littérature, l'armée, la politique ou la religion.

Ainsi, il n'y a eu, jusqu'au VII^e siècle après Jésus-Christ, que du sang occidental dans les autochtones d'Afrique du Nord.

RAPPEL HISTORIQUE

Mahomet est né aux environs de 580 après J.-C. Ce n'est qu'à l'âge de quarante ans que l'ange Gabriel l'a inspiré. Après quelques vicissitudes, il n'a en fait prophétisé que pendant près de douze ans pour mourir en 632 après J.-C.

Ce n'est qu'en 640 après J.-C. que les Arabes franchirent l'isthme de Suez et s'emparèrent de l'Égypte et de la Cyrénaïque. En 670, Obka ben Nafi fonda Kairouan et, en 681, il reçut le commandement suprême. Une armée arabe rencontra les Berbères, en ce lieu sur lequel fut fondé Kairouan. Ces derniers, leur chef tué, furent battus.

Beaucoup plus tard, en 893, les confédérations de la vallée de la Souman envoyèrent à la Mecque des délégués pour y étudier l'Islam. Les Berbères ont toujours su opposer à leurs conquérants des schismes ou des idéologies issus de la pensée même de leurs vainqueurs. Ibn-Khaldoun écrit qu'après leur conversion à l'Islam et après avoir apostasié douze fois en soixante-dix ans, ils n'eurent pas d'autre arme contre l'Islam que l'Islam lui-même.

La division et les luttes permanentes régnèrent jusqu'au X^e siècle et c'est le 15 janvier de l'an 910 après J.-C. qu'Obaid-Allah prit officiellement le titre de Mahdi et de Commandeur des croyants.

Les Berbères ne cessèrent pas de s'opposer à la poussée des nomades, fondant des communautés essayant d'allier la théocratie musulmane à la démocratie berbère.

Ces royaumes de courte durée, ces multiples républiques aristocratiques, étaient comme autant de bastions qui résistaient à la poussée des barbares hilaliens venus de l'est au début du XI^e siècle. Ils furent enfin vaincus près de Sétif et, alors que la masse regagnait les étendues des hauts plateaux, quelques groupes gagnèrent le littoral nord où ils se fixèrent. Mais l'alerte avait été chaude et dans cette grande lutte entre l'ordre et le désordre, les principautés berbères trop faibles, demandèrent dès 1230 l'appui de l'Espagne.

Les Turcs ne furent jamais qu'un lourd couvercle de ports hérissés d'artillerie, comprimant les populations dont l'horizon national arrivait à peine à la limite de la tribu. Mais l'Algérie turque était tournée vers la mer, contrôlant la Méditerranée, inquiétant l'Europe.

L'Angleterre, la Hollande entrèrent dans la lutte. Les bombardements, de 1661 à 1688, marquèrent l'intervention de la France.

Louis XIV consentit à un rapprochement avec les Barbaresques en 1689, qui amena un équilibre temporaire et un calme relatif sur la mer.

Privée des profits de la course, Alger se rabattait sur l'exploitation du pays berbère qui s'affaiblissait : épidémies, famines, précipitèrent la décadence. En été 1817, plus de cinq cents personnes mouraient chaque jour à Alger. La cruelle justice turque maintenait une soumission insupportable, et ainsi allèrent les choses jusqu'au coup d'éventail en 1827.

Nous voici donc en présence d'une suite d'interventions et de présences après celles des Vandales, des Phéniciens et des Grecs, pour ne remonter qu'à trois mille ans, la dernière étant celle de la France.

L'Algérie se présente comme une mosaïque de populations très dissemblables quant à leur degré d'évolution et parmi laquelle la France tient, depuis cent vingt-cinq ans, un rôle de tuteur et de pilote.

On peut, par conséquent, après avoir consulté l'histoire répéter ce qu'écrivait M. Ferhat Abbas en 1927 :

« Ce qui manquait à cette « société » pour prospérer et évoluer, « c'était un pouvoir central basé sur les principes de la Nation. En 1830, la France vient changer tout cela. Paris va réaliser l'œuvre que Constantinople avait négligée. Et, il faut le dire, il a pleinement « réussi. L'Algérie est aujourd'hui administrée et possède son unité « territoriale ».

Puis, en 1936 :

« Si j'avais découvert la nation algérienne, je serais nationaliste. « Je ne l'ai pas découverte, j'ai interrogé l'histoire, les vivants et les « morts, j'ai visité les cimetières, personne ne m'en a parlé ».

Et M. Abderrahmane Fares, dans une conférence prononcée à Alger, le 30 avril 1955, devant un auditoire d'industriels métropolitains, après avoir évoqué « le lourd entassement de civilisations mortes dont les lointaines séquelles constituent cette sorte d'humus ethnographique et philosophique sur lequel la pensée française s'efforce de développer des institutions harmonieuses », déclarait :

« Notre rêve d'une France libérale et humainement civilisatrice est « devenu ici une authentique certitude, et l'œuvre poursuivie sur nos « rivages africains avait pour but essentiel de réaliser le prolongement « de la France, comme si la Méditerranée était plus un trait d'union « qu'un fossé ».

Ce trait d'union était une notion si précise dans l'esprit de M. Fares qu'il ajoutait encore :

« L'Algérie est le prolongement naturel de la Métropole ».

Et, enfin :

« Les trois départements algériens font partie de la République « française au même titre que la Corse ou le Finistère ». (1).

LES RESULTATS DES PRESENCES SUCCESSIVES

Après ces rappels, il convient de rapprocher les résultats de l'expérience africaine de Rome de celle des Arabes et des Turcs apparus seulement — respectivement — aux VII^e et XVI^e siècles après Jésus-Christ : bien que d'une durée presque quadruple, cette expérience a été bien loin d'avoir abouti à des résultats comparables. Encore ont-ils exercé sur les autochtones, pour les islamiser, une pression que Rome pas plus que la France n'ont pratiquée au nom du christianisme.

Mais cette islamisation par la contrainte n'a pu être que superficielle. Il n'y a pas eu de véritable assimilation, le Berbère, démocrate né, ayant jalousement conservé son caractère et ses mœurs propres. Les anciens rites agraires à forme méditerranéenne ont perduré chez les Berbères, comme l'ont montré les historiens et les ethnologues.

Au cours de près de onze siècles d'occupation, les Arabes venus de l'Orient, à défaut des Turcs venus plus tard, auraient eu largement le temps de constituer une nation, si les conditions adéquates avaient été remplies, si notamment le nomadisme arabe n'était pas de leur part un fait important. Leur présence a été marquée par la décadence.

(1) « Nouvelles réalités algériennes », n° 3.

La France, par contre, en moins d'un siècle et demi a réanimé le pays dans des conditions réalisées nulle part outre-mer, en Orient ou en Asie. Les Européens d'Algérie sont les créateurs, les animateurs actuels et le soutien de plus de 90 % de l'activité économique générale, source de production et de distribution de salaires, et ils alimentent le budget ordinaire — (130 milliards en 1956) — pour plus de 50 %, tandis que les ressources du budget extraordinaire — (77 milliards) — sont pour plus de 80 % d'origine exclusivement métropolitaine. En somme, ils ont à leur actif la majorité des réalisations économiques et sociales qui placent l'Algérie bien loin en tête de tous les pays d'outre-mer, d'Orient et d'Asie.

Dans le domaine de l'agriculture, on a parlé de spoliation de la part des Européens. Le terme de « colon », que l'on a voulu rendre péjoratif, dit cependant bien ce qu'il veut dire : un agriculteur qui a dû défricher la terre qu'il exploite.

Le moins qu'on puisse dire des agriculteurs européens d'Algérie, c'est que, grâce à leur labeur et à leur savoir faire, ils ont porté le rendement des céréales — (nourriture par excellence des musulmans) — à 10 quintaux en moyenne à l'hectare, alors que le fellah n'en tire guère plus de 5 quintaux. Sur 895.000 ha, les Européens font produire en effet 9.700.000 quintaux de céréales, alors que les musulmans ne tirent que 14.700.000 quintaux de 2.630.000 ha.

L'accusation de spoliation ou d'accaparement enfin, ne tient pas quand on examine la répartition générale des terres :

— 25.000 exploitations européennes totalisant 2.722.000 ha,

— 532.000 exploitations musulmanes totalisant 7.673.000 ha,

c'est-à-dire que, compte non tenu de terres de parcours ou sur lesquelles vivent les nomades, les terres propriétés européennes n'atteignent que le quart de l'ensemble.

Certains agriculteurs européens ont réussi. Mais leur succès, fruit du labeur de plusieurs générations, ne résulte pas de la faveur des événements ni des éléments : il doit être considéré en premier lieu comme une performance technique dont tous les éléments de la population doivent se réjouir. Opèrerait-on un renversement des valeurs contre les seuls agriculteurs d'Algérie qui devraient se voir blâmer ou mis en quarantaine à cause de leur succès ? Dans aucun pays du monde, mener à bonne fin un travail n'est défavorablement considéré, au contraire, et dans nos pays d'Occident, la réussite professionnelle est particulièrement honorée.

On pourrait penser que l'échec civilisateur des Orientaux en Algérie est dû à des conditions locales naturelles défavorables, et qu'ailleurs, ils ont fait mieux.

*
**

Nous n'incriminerons personne, pas plus les confessions que la nature ou la géographie, mais nous constaterons que, ni l'Arabie, ni le Yemen, ni aucun des pays du Moyen-Orient, Egypte comprise, n'ont dépassé le stade de pays sous-développés dans tous les domaines. Même ceux d'entre eux dont la trésorerie a été rendue florissante par les extractions de pétrole, maintiennent encore leur population citadine et rurale dans un degré d'insuffisance dont n'approche pas celui des plus déshérités des fellah algériens.

Quant aux conditions de vie des collectivités humaines, elles restent, dans ces pays, très inférieures à celles de l'Algérie.

Les régimes sociaux et politiques de ces pays, comme nous le verrons plus loin dans cette étude, ne sont-ils pas très en retard sur celui dont bénéficie l'Algérie ?

Quel pays oriental et lointain, enfin, serait capable de relayer honorablement la France en leur apportant ce qu'une civilisation occidentale symbolisée par des hommes comme le Père de Foucauld ou Albert Schweitzer, leur a valu, même compte tenu de l'inévitable imperfection de ses manifestations, lesquelles s'effacent d'ailleurs devant les progrès réalisés et les comparaisons qu'on peut faire avec l'Afrique, l'Orient et l'Asie.

Devant la multiplication aussi irritante qu'humiliante des « bons avis » ou des offres de « bons offices » qui nous viennent de tous les horizons, on est fondé à penser que de pareilles questions mériteraient d'être posées par les propres représentants de la France à la tribune de l'O.N.U.

LA POPULATION D'ALGERIE

C'est une particularité que présente l'Algérie, terre occidentale, que d'être peuplée par une population d'origines ethniques, de confessions, de croyances ou de pratiques aussi multiples que variées.

L'accroissement de cette population justifie de nouveaux progrès de tous ordres, notamment dans le domaine de l'organisation de la représentation de ses différents éléments au sein de la collectivité, mais serait-ce progresser que d'imposer, les armes à la main et en vertu de quel droit, un changement rétrograde ?

**

Une faible partie, très faible même, de la population musulmane d'Algérie, utilisant à contre-sens et à contre-temps les notions philosophiques et historiques apprises dans nos écoles, a cru devoir, pour le bonheur de tous, prétendre s'affranchir de la présence française.

Leur attitude injustifiée est dangereuse pour eux et pour ceux au nom de qui ils prétendent parler. Elle procède d'un manque de lucidité qui leur fait tenir pour rien les réalisations françaises en Algérie, dans tous les domaines de paix, ordre, sécurité, organisation administrative, mise en valeur agricole et équipement économique général, comme dans le domaine de la promotion sociale des populations musulmanes.

Ils oublient que les populations avec lesquelles la France s'est trouvée en contact du fait de sa présence en Algérie, non seulement n'ont pas été asservies, mais ont bénéficié de notre idéal humanitaire et de notre conception démocratique de la société. Faut-il dénombrer toutes les œuvres au sens plein du terme, entreprises en vue de la protection et de la formation des populations musulmanes, dans le respect de leur statut familial et religieux, tandis qu'après les avoir associées à nos grandes épreuves nationales, nous les avons élevées d'emblée à la citoyenneté, pleine et entière. Mieux : citoyenneté privilégiée, car aux droits qu'ils ont en commun avec les Français d'origine, nous leur avons laissé, par respect de la personne humaine, certains de ceux qu'ils tiennent de leur statut personnel.

Le niveau de vie trop bas d'une partie de la population indigène, conséquence d'une démographie galopante, est, dans une certaine mesure, indéniable. Mais une telle situation n'est pas particulière à l'Algérie. La Métropole, toutes les métropoles n'en sont pas exclues. Quant aux pays du Moyen-Orient, d'Asie — tel que l'Inde — leur capacité de faire face au développement de leur population est si faible que la misère y est incomparablement plus répandue et plus profonde qu'en Algérie. Le racisme, pas plus que les confessions, n'ont rien à voir dans cet ordre de choses. Seules les données humanitaires sont à prendre en considération.

Promus à titre individuel, les citoyens musulmans l'ont été aussi et chaque jour davantage à titre collectif, siégeant par leurs propres représentants et à égalité de droits, dans nos assemblées de toute nature, participant donc avec les Français d'Algérie ou de métropole, non seulement à la gestion des affaires publiques locales, mais encore de la nation tout entière, au Parlement, au Conseil économique et à l'Assemblée de l'Union française.

Or, ce n'est pas, en effet, en pareil chemin, à un degré aussi poussé de communauté qu'une rupture de tous ces liens, une hécatombe de tous ces biens et bienfaits accumulés depuis cent vingt-cinq ans, serait un acheminement dans la voie du progrès.

Au moment de l'éclosion d'un monde transformé, alors que l'action des peuples civilisés tend vers la suppression des frontières, et que l'énergie atomique va modifier profondément la carte des ressources et des échanges, il est peu admissible qu'une minorité agissante au sein de populations passives se mette, avec un siècle et demi de retard, à pratiquer un nationalisme qui ne prendrait pas ses sources dans les philosophes du XVIII^e siècle.

Pareil comportement est indéfendable et ne peut s'expliquer que par la diabolique intention de porter mortellement atteinte à la France et, par elle, à l'humanité.

Les moyens d'expression et de représentation, de participation de ces populations à la gestion de l'intérêt collectif n'ont jamais cessé de progresser : ils doivent encore progresser, ce n'est pas là une impossibilité, mais ils ne peuvent le faire que dans le cadre d'institutions démocratiques adaptées au cas unique et nouveau dans le monde, que l'Algérie présente, qui tiennent compte des droits et des mérites des différentes minorités ethniques qui composent la population de l'Algérie.

LA MINORITÉ EUROPÉENNE

Le Gouvernement qui avait paru avoir opté pour des élections, lorsqu'elles pourront être « libres », au collège unique dans l'intégration comme procédure de « détection » des représentants valables des populations d'Algérie si différentes du point de vue ethnique et professionnel, a parlé de fédéralisme.

Mais s'il compte, par ce moyen, faciliter l'interpénétration de deux des nombreuses composantes confessionnelles de la population, notamment celle musulmane et celle non musulmane, le Gouvernement entend certainement veiller à ce qu'aucune de ces fractions ethniques n'étouffe la voix de l'autre, et qu'en particulier, les minorités ne se voient privées des droits suffisants de représentation qui leur reviennent légitimement, compte tenu non seulement de leur nombre,

mais aussi de leurs mérites, de leurs avoirs et de leur participation à la vie collective, à son soutien et à son progrès.

On peut observer que, dans ce domaine, le critère de la confession en matière démocratique n'est pas indiqué.

Mais quel est le fondement et quelle est l'ampleur des droits de ces minorités ?

La réponse mérite d'être donnée surtout en ce qui concerne la **minorité européenne**, parce que c'est elle qui est particulièrement en cause. Elle tient d'abord en quelques chiffres étayés d'un bref rappel historique.

En prenant pied en Algérie rappelons-le, après les Romains, les Phéniciens et les Grecs, les Arabes et les Turcs, les Français n'ont eu ni à détruire, ni à continuer une œuvre civilisatrice qui aurait déjà porté le pays à un point de développement même moyen pour l'époque.

Ils ont, en effet, trouvé un pays qui, selon les historiens et les nombreux témoignages, bien qu'exploité par les représentants de Constantinople, était, comme l'a reconnu M. Ferhat-Abbas, dépourvu de toute organisation nationale, voué aux luttes intestines entre groupes ethniques : arabes, berbères, juifs, mozabites, et même au sein de chacun d'entre eux.

L'insécurité et la misère expliquent à cette époque un état de léthargie économique illustré par le volume de ses échanges avec l'extérieur qui n'atteignait pas 8 millions de francs en 1830 (en 1850, il avait déjà décuplé, et en 1955, il atteignait près de **400 milliards**).

La France s'est donc employée à une œuvre de fécondation, démontrant une fois de plus, après les Romains notamment, que les populations du Maghreb n'avaient de chance de vivre et de prospérer que par l'apport d'un levain occidental et la collaboration étroite d'un Etat extérieur.

C'est ainsi qu'au cours d'un siècle et quart, elle y a créé de toutes pièces une infrastructure économique, une agriculture moderne et réalisé un équipement et un progrès social correspondants. Elle a, dans ce dessein, investi un volume de capitaux dont la valeur actuelle ne représente pas moins de 6.700 milliards de francs.

SES RÉALISATIONS

Dans le domaine économique, seize ports intégralement gagnés sur la mer, développant 20 km de quai et 310 ha de terre-pleins. Ils représentent une valeur actuelle d'investissement de l'ordre de 500 milliards, non compris les 50 milliards de Mers el Kébir, cet instrument de défense nationale : tous ces ports, tels des navires, immeubles par nature, sont bien propriété française.

Il en est de même de

— l'infrastructure aéronautique qui a absorbé 20 milliards ;

— des 4.468 km de voies ferrées qui représentent, toujours en valeur actuelle d'investissement, environ 300 milliards, dont 80 milliards de matériel roulant ;

— des 80.052 km de routes, chemins et pistes qui représenteraient 350 milliards ; au cours de l'année 1954, il a été investi pour ce seul réseau près de 4 milliards et demi ;

— des barrages et autres travaux d'irrigation et d'hydraulique qui représenteraient 200 milliards, des travaux pour la production de gaz et d'électricité 200 milliards également, et de l'équipement des Houillères du Sud-Oranais, 15 milliards ;

— des aménagements des postes, télégraphes et téléphones, qui ont immobilisé un capital de 50 milliards ;

— des moyens de stockage de vins, de produits pétroliers et de céréales qui représentent environ 75 milliards d'investissements ;

et enfin :

— des travaux de restauration des sols qui ont absorbé 30 milliards, et des recherches pétrolières pour lesquelles 25 milliards ont été investis à fin 1955.

SON ACTIVITÉ ECONOMIQUE ACTUELLE

L'industrie et le commerce

Dans ce cadre, fortement charpenté, voici comment se répartissent en 1955 les établissements industriels et commerciaux :

Activité	Sociétés		Ets européens		Ets musulmans	
	Nom- bre	Salariés	Nombre	Salariés	Nom- bre	Salariés
Transports, transmis- sions et carburants..	757	26.014	713	5.198	322	1.531
Industrie générale	3.539	143.825	8.324	48.990	2.231	7.842
Commerce de gros, Banques. Agences immobilières. Assu- rances	2.209	26.579	2.561	12.129	991	3.161
Commerce de détail, Hôtellerie. Spectacles.	2.980	22.481	5.393	19.855	3.680	10.780
Totaux	9.485	218.899	16.991	86.172	7.224	23.314

Etant donné que les sociétés sont, dans leur très grande majorité européennes et constituées par des capitaux européens, on constate que les activités industrielles et commerciales européennes fournissent de l'emploi à 305.071 salariés, contre 23.314 salariés des établissements musulmans, et qu'enfin, l'activité économique européenne représente actuellement sensiblement **90 % de l'activité totale.**

La part des Français musulmans dans le chiffre d'affaires de l'Algérie n'est en effet que de 69 milliards sur 900, soit **moins de 8 %**, et l'on est fondé à fixer à ce même modeste pourcentage la part de cette population dans les 4.500 milliards d'investissements privés réalisés dans le pays.

En ce qui concerne les investissements publics qui ont fait l'objet des budgets extraordinaires de l'Algérie par un total de 707 milliards de francs constants depuis 1914, ils ont été financés par les Français

Nombre d'élèves :

— en 1930-1940	277.265
— en 1950-1951	409.294
— en 1951-1952	431.760
— en 1952-1953	439.411
— en 1953-1954	454.440
— en 1954-1955	477.000

On peut ici poser la question de savoir quel pays d'Afrique, d'Orient ou d'Asie peut prétendre avoir atteint dans ce domaine pareil résultat.

Parallèlement, les crédits affectés à l'éducation nationale ont atteint pour les années suivantes :

1950-51	7.207.000.000	4.165.000.000
1951-52	8.965.000.000	4.199.000.000
1952-53	12.143.000.000	4.676.000.000
1953-54	13.532.000.000	4.513.504.000
1954-55	14.440.000.000	4.460.000.000
1955-56	16.842.000.000	5.464.000.000

Sur le plan de la **santé publique** où il est distribué au personnel spécialisé un volume de salaires annuels de 5 milliards environ, l'effort financier porte, au cours de l'exercice 1955-56 sur un crédit de 2 milliards 581 millions pour les constructions, et 9 milliards 575 millions pour le fonctionnement, soit au total 12 milliards 156 millions.

Sur le plan de l'**habitat privé**, 2.000 milliards en valeur actuelle ont été investis (dont 400 seulement financés par les Français musulmans).

Enfin, cette minorité européenne alimente le mouvement de prospérité qu'elle a créé en participant à l'équilibre du budget ordinaire de l'Algérie par sa contribution à 50 % des impôts directs et indirects (1). Cela signifie que un million d'Européens paient autant d'impôts que 8 millions de Musulmans, c'est-à-dire que, par tête, ils en paient huit fois plus.

La collectivité nationale métropolitaine a fourni de son côté 65 % des fonds nécessaires aux investissements qui font l'objet du budget extraordinaire (2).

Telle est l'œuvre de la minorité européenne d'Algérie, œuvre génératrice de progrès et protection de vies et qui a permis le rapide accroissement de la population musulmane (8.500.000 individus actuellement contre moins de 2.000.000 en 1830).

(A suivre.)

(1) Rapport Maspétial.

(2) Total des budgets extraordinaires depuis 1914, en francs constants

707 milliards	
Participation des budgets ordinaires	59 »
Fonds de réserve issus des budgets ordinaires et ayant participé aux budgets extraordinaires	193 »
Participation totale	252 »

soit 35 %. La métropole a fourni la différence.

II - Le marché commun

La zone de libre-échange et la Grande-Bretagne

par le camarade X***, membre du groupe X-Outre-mer

« La jaune et la rouge » a précédemment publié un article du camarade Hourquebie, donnant les caractéristiques essentielles du « marché commun » des six nations de la « petite » Europe qui, en compagnie de l'Euratom, a été l'objet des traités signés à Rome, le 25 mars dernier, au milieu d'un grand enthousiasme.

Il peut sembler intéressant d'examiner quelle a été la réaction, devant la signature du traité de marché commun, de la seule grande nation de l'Ouest, mi-européenne, mi-atlantique, qui n'en fait pas partie — nous avons nommé la Grande-Bretagne.

Il ne fait pas de doute, pour un lecteur de la presse quotidienne, que cette réaction a été assez vive et celui-ci sait également que, dès avant la signature du traité, la Grande-Bretagne, pour pallier les inconvénients du marché commun pour son économie, avait proposé l'institution d'une « free trade area » ou « zone de libre-échange ».

Mais si l'on pousse l'analyse plus loin, à l'aide de nombreux documents de langue anglaise, officiels et officieux, publiés depuis quelque temps, on s'aperçoit que le marché commun a posé aux dirigeants britanniques un problème politique à l'échelle mondiale et que ce problème n'est pas encore entièrement résolu.

Avant d'en débattre et puisque « La jaune et la rouge » nous a déjà renseignés sur le marché commun, il est bon de définir brièvement ce que le Gouvernement britannique entend par « free trade area » ou « zone de libre-échange ».

*
**

LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE

La Grande-Bretagne, au courant des projets de marché commun dès leur origine, n'a même pas examiné la possibilité d'en faire partie, en raison de son appartenance à un autre « club » qui est le Commonwealth, successeur de l'Empire défunt. A vrai dire, dans l'opinion britannique, le marché commun était voué à l'échec, comme le fut la Communauté européenne de défense.

Aussi quand, contre toute attente, le projet commença à prendre corps, quelque surprise et quelque émotion se manifestèrent parmi les industriels et commerçants anglais, pour lesquels l'Europe des Six est, d'abord et avant tout, un marché de 161 millions d'habitants. Des enquêtes officielles et officieuses furent faites, de nombreuses réunions d'études eurent lieu — il apparut très vite que les conclusions différaient parfois suivant la nuance politique, mais surtout suivant les branches du commerce et de l'industrie auxquelles appartenaient les personnalités consultées.

Le temps pressant, le Gouvernement présenta, en février 1957, d'abord au Parlement de Westminster, puis à l'Organisation de coopération économique européenne, un projet dit « European free trade area » ou « zone de libre-échange européenne ».

Les idées de base sont les suivantes.

1° La Grande-Bretagne ne peut pas faire partie du marché commun à cause de ses intérêts et responsabilités dans le Commonwealth.

Si, en effet, elle entrerait dans le marché commun, les produits importés des autres nations du Commonwealth seraient frappés des droits d'entrée du marché commun, comme ceux de toute autre nation extérieure à ce marché, alors que les produits des pays européens entreraient sans droit de douane. Or la théorie de la « préférence impériale » impose à la Grande-Bretagne de laisser entrer les produits du Commonwealth à des conditions généralement plus favorables et au moins aussi favorables que les produits européens.

2° Dans ces conditions, la Grande-Bretagne propose de créer, avec d'autres pays européens, une zone de libre-échange, dont l'Europe des Six serait un des membres. Dans cette zone, on s'efforcerait de supprimer progressivement les barrières douanières, pour le commerce intérieur à la zone, mais chaque membre (l'Europe des Six étant compté pour un) conserverait son propre tarif douanier vis-à-vis des pays extérieurs à la zone.

3° Point très important, les produits alimentaires seraient exclus des accords sur la zone de libre-échange.

L'on voit immédiatement que le concept « zone de libre-échange » n'est pas un concept souple et va poser dans l'application beaucoup de problèmes de détail, puisque la nouvelle unité économique à créer conservera avec l'extérieur un système d'échanges unilatéral.

Dès le début d'ailleurs, un de ces problèmes, et celui-ci particulièrement épineux, s'est posé ; il s'agit de la définition d'origine ou du « contenu zone » (area content). Comment un produit introduit de l'extérieur dans la zone devra-t-il être considéré par les douanes du marché commun ? Si l'on veut un exemple, comment doit-on considérer, du point de vue du marché commun, un produit britannique, fini ou demi-fini, fabriqué en Grande-Bretagne avec une matière première importée en franchise du Commonwealth ?

La réponse n'est pas simple — il est facile de dire que les droits de douane ne doivent s'appliquer qu'à la partie du produit importée

en Grande-Bretagne, mais la détermination de cette fraction se heurte pratiquement à de sérieuses difficultés.

Quelle serait maintenant l'assiette géographique de la zone de libre-échange ? La Grande-Bretagne a en vue, en dehors de l'Europe des Six et du Royaume-Uni, les pays scandinaves (Suède, Norvège, Danemark), la Suisse et l'Autriche. Pourraient y adhérer ultérieurement les pays dits « moins développés », à savoir : l'Irlande, l'Islande, la Finlande, le Portugal, la Grèce et la Turquie.

Il n'a jamais été envisagé d'englober dans la zone libre-échange aucune nation du Commonwealth, ni aucun territoire colonial britannique.

*
**

Et maintenant quelle a été la réception, dans les milieux européens, de la proposition britannique de zone de libre-échange ? Il serait vain de cacher qu'elle a été assez fraîche — le « Times » lui-même en convient (30 mai 1957) et note qu'on a pu soupçonner la Grande-Bretagne de donner son appui au projet de zone de libre-échange en vue d'empêcher la création de la « petite Europe ». Ces soupçons ont été renforcés par un malheureux discours du ministre du commerce britannique, au cours duquel celui-ci a déclaré que les six avaient signé un traité dans le but de faire exactement ce que, depuis des siècles, les britanniques avaient cru ne pas pouvoir laisser faire sans danger pour leur pays.

Néanmoins, trois commissions ont été mises sur pied par l'Organisation européenne de coopération économique pour étudier les conditions de mise en œuvre de la zone de libre-échange — leurs travaux n'ont malheureusement pas progressé très vite. Les difficultés rencontrées sont :

1° la « difficulté d'origine » et le « contenu zone », signalés plus haut,

2° l'exclusion des denrées alimentaires, exigée par la Grande-Bretagne et qui se heurte à l'opposition, non seulement de l'Europe des Six, mais aussi à celle de plusieurs membres potentiels de la zone, tels que le Danemark et les pays « moins développés »,

3° l'inclusion dans le marché commun des territoires de l'Union française et du Congo belge, qui pose aux Britanniques des problèmes difficiles, concernant, d'une part, les territoires d'Outre-mer, contrôlés par la Grande-Bretagne ou membres du Commonwealth et, d'autre part, les exportateurs du Royaume-Uni.

*
**

Que nous est-il permis de conclure de cet exposé de faits ?

La zone de libre-échange est-elle une machine de guerre contre le marché commun ? Est-elle, comme on l'a dit, une base de départ pour l'assaut de la forteresse (économique) Europe ?

Au contraire, ce projet marque-t-il la reconnaissance du fait que les intérêts britanniques sont, dans l'état actuel de l'économie,

étroitement liés aux intérêts européens et la Grande-Bretagne se propose-t-elle seulement d'agrandir et de fortifier l'Europe des Six ?

Dans un autre ordre d'idées, la zone libre-échange est-elle réalisable pratiquement, malgré la complication résultant de la multiplicité de ses tarifs extérieurs et de l'exclusion totale des produits alimentaires ?

Il n'est pas aisé de répondre à ces questions du fait que le projet définitif de « zone libre-échange » n'est pas encore établi, alors que le marché commun a fait l'objet d'un traité signé par les Six, mais il nous semble essentiel, pour éclairer le débat, de montrer combien la signature du traité de Rome a rendu difficile la position du Gouvernement britannique, entre, d'une part l'Europe et, d'autre part le Commonwealth, dont la Grande-Bretagne n'est plus qu'un membre en principe, sinon en fait, égal aux autres.

En butte à la pression des industriels britanniques, qui risquent de voir leur échapper 161 millions de clients européens, mais veulent aussi garder leurs privilèges vis-à-vis des clients du Commonwealth, sachant qu'il n'obtiendra des nations du Commonwealth les matières premières indispensables que s'il accepte aussi des produits alimentaires, craignant la concurrence européenne pour la fourniture de produits finis et surtout de biens d'équipement à ces mêmes nations, le Gouvernement britannique ne pouvant se résigner à faire un choix entre l'Europe et le Commonwealth, s'est résigné à un compromis que l'on s'efforcera d'ajuster suivant les réactions des autres pays intéressés et l'évolution des événements.

Le compromis est-il viable ? L'avenir nous le dira — n'oublions pas que la politique britannique est pragmatique et attentiste, « wait and see ».

Mais, on doit reconnaître qu'un véritable choix entre les deux solutions Europe ou Commonwealth était quasi impossible et que ce choix, sortant du cadre économique, mettait en cause la politique mondiale du Royaume-Uni.

Il existe en Grande-Bretagne quelques partisans de la solution européenne intégrale, mais le plus souvent, ils se bornent à reprendre la solution Churchill de 1940, c'est-à-dire réaliser d'abord une symbiose France-Grande-Bretagne, pour aboutir à une Europe, capitale Londres, monnaie le sterling : c'est la solution dite des « jeunes conservateurs » ; il est de toute évidence trop tard pour la mettre en œuvre. Il n'est pas inutile de signaler au passage combien l'unité économique de l'Europe des Six sera facilitée par l'existence d'un système de mesures commun et par une certaine similitude des systèmes fiscaux — la différence fondamentale sur ces deux points existant du côté britannique, rend une fusion franco-britannique très difficile. Mais, même pour les partisans britanniques d'une solution européenne totale, l'ouverture aux Six des marchés du Commonwealth est une redoutable inconnue et, de plus, certains pays du Commonwealth, les plus évolués, y sont opposés pour des raisons en grande partie politiques.

Ceux-ci, en effet, et en première ligne, l'Australie, nettement hostile au Marché commun, préconisent une solution « totale » Commonwealth, c'est-à-dire un Commonwealth dans lequel les nations « développées »,

c'est-à-dire l'Australie constituant un ensemble avec la Nouvelle-Zélande et le Canada (jouant un rôle un peu particulier du fait de son appartenance à la zone dollar) seraient mis sur un pied d'égalité avec la Grande-Bretagne. Le raisonnement géopolitique à la base de cette solution est qu'il est plus économique d'exploiter sur place en Australie et au Canada les richesses naturelles, qui s'y trouvent en abondance, que de les transporter en Grande-Bretagne en vue de leur élaboration : le corollaire est que la main-d'œuvre britannique nécessaire doit être transportée dans les dominions en voie de développement. Cette politique implique donc une émigration organisée d'une ampleur sans précédent, une direction vraiment collégiale du Commonwealth et une participation plus étroite de la Couronne à la vie des dominions ; déjà, il est envisagé qu'en 1958, la réunion des premiers ministres du Commonwealth pourrait se tenir dans une autre capitale que Londres. Quant à la Couronne elle deviendrait itinérante au cours de chaque année entre Londres, Camberra et Ottawa, « que la Reine règne à Camberra ! s'écrie le Conseil des « Conservateurs du Commonwealth ».

Il n'est pas besoin d'ajouter que de telles idées répugnent très fort à l'amour-propre britannique et se heurtent, aussi bien à l'opposition des vieux « durs à cuir », conservateurs, qu'à celle des syndicats, qui craignent de voir dominer leur clientèle et leurs privilèges. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a là une attraction centrifuge sur la Grande-Bretagne dont le gouvernement responsable est obligé de tenir compte et qui est tout-à-fait opposée à une intégration du Royaume-Uni dans la nouvelle Europe. On ne peut donc que savoir gré à nos amis britanniques d'avoir néanmoins adopté une solution de sage compromis et d'avoir marqué avec le projet de « zone de libre-échange » un pas mesuré, mais néanmoins un pas vers la vieille Europe, à laquelle ils sont liés par la géographie, sinon encore par le tunnel sous la Manche.

*

**

Il est bien évident que ce bref exposé n'a pas la prétention d'épuiser un sujet aussi vaste, aussi complexe et aussi fluide, puisque la « zone de libre-échange » n'est encore qu'à l'état de projet, mais nous espérons qu'il aura jeté quelque lumière sur un problème qui, comme nous l'avons dit au début de cette courte étude, n'est pas seulement économique, mais est sans doute le plus important problème de politique mondiale de notre époque.



Recherche scientifique et enseignement

par A. MISSENARD (1920)

Le camarade Missenard est un industriel : président-directeur général des établissements Missenard-Quint.

Le camarade Missenard est professeur à l'École nationale supérieure des beaux-arts.

Le camarade Missenard est un ingénieur : à ce titre il a reçu en 1956 la médaille d'or de la société des ingénieurs civils de France.

Le camarade Missenard est un chercheur : il est membre du Conseil supérieur de la recherche scientifique appliquée, depuis sa création en 1939 ; physicien il a fait de nombreuses recherches sur la chaleur ; disciple de Carrel il a été à fréquentes reprises son collaborateur.

Missenard a donc tous les titres pour donner une opinion autorisée sur la technique scientifique d'une part et sur l'enseignement qui doit être donné — à l'X notamment — aux futurs ingénieurs et chercheurs.

Nous donnons ci-dessous l'essentiel d'une note qu'il a adressée récemment au rédacteur en chef de « Chaleur et industrie », comme suite à la publication par cette revue d'une conférence d'un américain, M. Ayres, sur « l'attitude de la société à l'égard de l'invention ».

I

LA distinction faite initialement en France au sein du Conseil supérieur de la recherche scientifique entre « recherche pure » et « recherche appliquée », est très opportune.

Les progrès matériels quotidiens sont le fruit de la recherche appliquée qui perfectionne et améliore les techniques, sans apporter d'idées de base bien nouvelles. Bien entendu, elle est essentiellement du domaine des laboratoires industriels. Cette recherche est toujours payante à plus ou moins bref délai, et plus je vois comment travaille la majorité des industriels, plus je suis convaincu que les techniques qu'ils emploient seraient facilement perfectibles, ce qui se traduirait par un abaissement sensible des prix de revient.

La recherche pure, par contre, est évidemment beaucoup plus désintéressée et aléatoire. A l'encontre de la recherche scientifique

appliquée, elle n'est généralement pas payante à brève échéance. Les découvertes ne portent généralement leurs fruits dans le domaine économique, donc financier, qu'après la mort de l'auteur. Les raisons m'en paraissent évidentes : de par son essence même, la recherche pure apporte des idées de base nouvelles qui sortent des sentiers battus. Elle se heurte fréquemment au scepticisme des usagers, dont elle révolutionne trop la façon de penser (ce que d'aucuns appellent le bon sens) (1). De plus, elle provoque parfois l'hostilité des industriels et des financiers qui se préoccupent, à juste titre, d'amortir un matériel coûteux.

Si l'on voulait classer tous les hommes qui participent à la découverte, il faudrait y ajouter une troisième catégorie, celle des « bricoleurs ». Alors que le savant pur a une culture générale étendue, le « chercheur appliqué » une connaissance approfondie de la technique et de la science qui s'y rapportent, le bricoleur est doué d'imagination, a peu de culture générale, connaît, certes, la technique, mais ignore, ou, du moins, connaît mal, les éléments scientifiques correspondants. C'est essentiellement un autodidacte. De ce fait, il a l'esprit beaucoup plus libre que le savant pur et le « chercheur appliqué » imprégnés des théories scientifiques en cours. Aussi, tentera-t-il des essais qui, théoriquement, sont voués à l'insuccès. Effectivement, cet insuccès sera de règle, mais parfois l'essai réussira par suite de l'imperfection des théories scientifiques. La faiblesse du bricoleur est de se laisser souvent griser par un premier succès qu'il attribue plus à son génie qu'à la chance. Il risque de se « casser les reins » par la suite en s'entêtant dans des idées hétérodoxes, que, cette fois, l'expérience infirme.

Les frontières entre ces divers types sont en réalité très floues et la plupart des chercheurs se placent plus ou moins entre ces catégories.

Ainsi, le savant s'apparente parfois au bricoleur quand un accident le met sur la voie d'une découverte. Nous connaissons beaucoup d'idées nouvelles issues d'erreurs de montage d'une expérience... Le savant pur et le bricoleur sont cousins germains par leur non-conformisme et leur goût de l'aventure.

.....

II

Cette schématisation un peu sommaire des qualités requises permet, toutefois, d'expliquer que certaines nations, comme la France et l'Italie, sont particulièrement douées pour émettre des idées de base

(1) Je me souviens qu'en 1938, le directeur de la Librairie Plon m'avait demandé d'intervenir auprès de Carrel pour qu'il supprimât un passage dans la traduction de son livre "The culture of organs", écrit en collaboration avec Lindbergh.

Carrel y prévoyait qu'à brève échéance, la chirurgie serait profondément modifiée. Pour soigner une jambe malade, par exemple, le membre serait détaché du tronc, déposé dans un appareil comportant le fameux cœur artificiel (c'est-à-dire une pompe susceptible d'alimenter en liquide nutritif, sorte de sang artificiel, un organe isolé du corps) et qu'une fois guéri, il serait remis en place. L'éditeur craignait que les lecteurs eussent l'impression que l'on se moquait d'eux ! Or, Carrel avait déjà réalisé cette opération sur des chiens. Bien entendu, je refusai d'intervenir. Instruit de ce fait par d'autres, Carrel s'opposa à la publication de cet ouvrage en français.

nouvelles, alors que d'autres sont plus aptes à les féconder. Effectivement, les italiens et les français ont statistiquement une plus grande culture générale que les peuples allemands ou anglo-saxons plus orientés vers la recherche appliquée (1). Ajoutons, modestement, que les allemands et les anglo-saxons ont le courage et la résignation de répéter cent fois une même mesure alors que les français s'en lassent vite. Il me semble assez normal, de ce fait, que les idées nouvelles viennent souvent de notre pays, mais ne soient réellement fécondées qu'à l'étranger. Ainsi s'explique que l'industrie française ne connaisse pas le même essor que celle des pays anglo-saxons.

Il convient de souligner également que la forme d'esprit des israélites les porte beaucoup plus sur la recherche pure que sur la recherche appliquée et Einstein n'est pas un accident.

Un américain écrit :

« Notre société écarte même souvent, par des offres alléchantes, le savant parfaitement désintéressé des rêves qu'il poursuit, pour en faire un rouage bien rémunéré de la recherche organisée. »

C'est vrai également en France et la plupart des normaliens, particulièrement aptes à la recherche pure, passent dans l'industrie par un « pont d'or » (2). Car la recherche pure exige un désintéressement total. De ce fait, elle ne peut être financée que par la société ou par des mécènes. Il est bien rare que le profit matériel que peut en tirer un chercheur soit comparable à celui que lui procurerait, avec un peu d'aléas, la recherche appliquée. Et, de plus, le savant est plus ou moins tributaire des organismes ou des hommes qui subventionnent ses travaux.

III

Evoquons l'aspect humain de la recherche. Dans quelques années, lorsque la science de l'homme aura réellement droit de cité, nos petits-enfants seront ébahis de constater qu'aussi longtemps, l'humanité se soit préoccupée de recherches sans se soucier de « fabriquer » rationnellement des chercheurs. Le génie n'est le fait du hasard qu'en raison de notre ignorance. Son apparition obéit à des lois complexes, certes, mais qui sont certainement justiciables d'étude, ne serait-ce, au début, que par la méthode opérationnelle. C'est une question dont j'ai fréquemment et longuement discuté avec Alexis Carrel qui s'en préoccupait beaucoup. Dans mon livre, « A la recherche de l'homme », j'ai présenté, plaisamment, une recette pour fabriquer un physicien, mais au fond je parlais sérieusement. Car je suis convaincu qu'il peut exister des techniques qui permettraient, avec une certaine probabilité, de réaliser des hommes ayant telles ou telles caractéristiques physiques ou psychiques. C'était une de nos préoccupations à la Fondation fran-

(1) Ce sont probablement les deux peuples qui cultivent le plus les disciplines logiques, incitant aux conceptions simples, claires et coordonnées. L'étude du latin y est-elle pour quelque chose, ou au contraire, le latin est-il le reflet de cette forme de l'esprit ? Probablement les deux.

(2) Faut-il le déplorer ou s'en féliciter ? Tout dépend de savoir si l'on désire être une grande nation philosophique dont la mission est de rayonner sur les autres peuples, ou si l'on veut entrer dans la compétition industrielle...

gaise pour l'étude des problèmes humains, mais l'idée était tellement en avance qu'elle heurtait l'opinion publique. Et pourtant que penserait-on d'un ouvrier qui, pour faire un travail de précision, ne se soucierait nullement de la qualité de son outil ? Or, l'homme est bien l'outil essentiel de la recherche.

Il faudra bien que cette idée soit reprise. Je pressens qu'elle le sera prochainement par des pays moins conformistes que ceux de l'Occident et qui ont compris que tout progrès et toute supériorité sont conditionnés par la valeur des hommes. J'ai pu me rendre compte, à l'occasion d'invitations de l'autre côté du « rideau de fer » avec quelle vigilance ces pays se préoccupent de tirer le meilleur parti de leur jeunesse. Là encore, une alternative : ou la liberté totale avec le gaspillage qu'elle comporte, ou la mise en valeur de tous les potentiels de la société au profit d'une certaine conception de l'intérêt général. Il faut choisir, mais encore le faire en connaissance de cause, en posant bien le problème.

Le moyen-âge professait un grand mépris de la science. Imprégné de christianisme et plus profondément humain que nous, il accordait certainement à l'homme et à la foi beaucoup plus d'importance. Quelle « sombre époque » que celle où l'on mettait vingt ans, cinquante ans, voire un siècle, pour construire une cathédrale ! Et le travail fini, les ouvriers avaient l'immodestie d'en être fiers, alors que nous construisons des bombardiers lourds à réaction en quelques semaines !... Et quand nous détruisons (ou plutôt détruirons bientôt) ces cathédrales en quelques fractions de seconde, nous ne serons pas, dans le fond, très fiers de nous... Jean-Jacques Rousseau, encore jeune et ignoré, s'est fait l'écho, assez inattendu, de la nostalgie des « siècles de l'obscurantisme » dans sa dissertation célèbre et pessimiste : « Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs », couronnée par l'Académie de Dijon.

Là aussi, il faut opter : ou bien la science n'accroît pas le bonheur humain et son intérêt se trouve diminué ; ou bien, au contraire, elle améliore le sort de l'humanité, et alors il faut mettre tout en œuvre pour la faire progresser (1).

IV

Ces considérations sont des lieux communs pour qui connaît un peu la question. Il convient pourtant de les rappeler lorsqu'on envisage la réforme de l'enseignement supérieur. Je suis convaincu que celles des grandes écoles françaises qui n'enseignent que la science, et non des techniques, sont d'excellentes pépinières de chercheurs. D'abord

(1) A la base de toute activité de recherche, repose le postulat que la science améliore la condition de l'homme et la douceur de vivre. Que ce puisse être vrai, je suis le premier à y souscrire ; mais que cela soit, en l'état actuel des haines internationales, sociales et individuelles, je suis le premier à le contester. Alors, ayons le courage de regarder le problème en face et de tirer une conclusion logique : la première tâche est d'essayer d'améliorer les hommes par toutes les voies possibles : génétique, nutrition, climat, éducation. Et si la chose apparaît impossible, alors renonçons à la recherche et au progrès matériel, puisque nous savons bien que si nous restons ce que nous sommes, ces moyens seront finalement utilisés pour nous détruire mutuellement, jusqu'au jour où nous ferons sauter la planète...

en raison de la culture générale étendue des élèves. Ensuite, parce que l'acquisition de cette culture générale développe plus l'esprit que ne peut le faire l'enseignement d'une ou de plusieurs spécialités. Car les facultés psychiques se développent par l'entraînement, exactement comme les qualités sportives.

Je constate même statistiquement que les élèves formés par ces écoles, purement théoriques, approfondissent, par la suite, beaucoup plus vite les techniques dont ils ont à s'occuper que leurs collègues issus seulement des écoles d'application correspondantes.

Pendant longtemps, j'ai mêlé ma voix à ceux qui critiquaient la conception de l'École polytechnique. Instruit par l'expérience et quelques décades de recherches et d'industrie, j'estime maintenant que cette formation est, au contraire, rationnelle, dans son esprit ; sous réserve, bien entendu, que le jeune polytechnicien soit conscient de son ignorance pratique et de la nécessité de prendre entièrement à la base la technique dans laquelle il se spécialise, lorsqu'il devient effectivement ingénieur.

Osera-t-on prétendre, sans sourire, que deux ou trois années d'études « in vitro » d'une technique, donneront un avantage définitif à un ingénieur sur un autre moins favorisé, quand tous deux pratiqueront ce métier pendant trente ou quarante ans ? (1). L'handicap — réel d'ailleurs — de l'autodidacte ne vient pas de ce qu'il n'a pas appris la technique à l'école, mais du fait que des maîtres ne l'ont pas dressé à raisonner, à travailler et à développer ses moyens spirituels. En bref, de n'être pas éduqué psychiquement, comme autrefois on dressait les cavaliers dans l'armée.

Faut-il, en conséquence, supprimer les écoles d'application ? Certes pas. Mais ce n'est pas là qu'on formera des chercheurs purs. Augmentons, dans toutes les écoles, la part de la culture générale, compte tenu, évidemment, du niveau des élèves. Multiplions les traités techniques de qualité où les ingénieurs trouveront, par la suite, toutes les connaissances professionnelles nécessaires et, en particulier, celle qui n'existait pas quand ils étaient à l'école. Si besoin est, organisons des stages d'étude de quelques semaines où viendront se perfectionner des ingénieurs ayant déjà 5 ou 10 ans de pratique.

En bref, enseignons aux adolescents des mathématiques, de la physique, de la chimie et la façon de s'en servir, ainsi, bien entendu, que des langues étrangères. Non pas des techniques industrielles souvent dépassées. Et ils deviendront, par la suite, d'excellents ingénieurs, voire, des savants capables d'approfondir n'importe quelle question.

Actuellement, les cadres de l'industrie ignorent trop souvent la physique, ne connaissant que des recettes de fabrication, ce qui ne leur permet pas de dominer leur métier.

Et ce n'est pas par hasard que, vers 1940, l'École de physique et de chimie de Paris comptait le plus grand nombre d'académiciens des sciences, malgré son recrutement limité.

(1) Et encore combien d'ingénieurs restent dans la spécialité de leur école d'origine ? De l'ordre de 25 % seulement d'après les statistiques américaines.

ACTIVITES INTELLECTUELLES

I. - Programme français de l'utilisation industrielle de l'énergie atomique

Sous la présidence de M. Coudé du Foresto, sénateur, ancien ministre, M. Francis Perrin, haut-commissaire à l'énergie atomique, prononcera le

lundi 9 décembre, à 18 h. 30,
au grand amphithéâtre de la Sorbonne, une conférence sur le sujet précité.

Cette conférence est organisée sur l'initiative des ingénieurs anciens élèves de l'Ecole supérieure d'électricité et des Ecoles nationales supérieures d'électro-

technique, d'hydraulique et de radioélectricité de Grenoble, d'électricité et de mécanique de Nancy, d'électrotechnique et d'hydraulique de Toulouse.

Retirer les cartes d'invitation au début de décembre, soit au siège de l'Association des I.E.S.E., 14, rue de Staël, soit au secrétariat de la Houille Blanche, 6, rue de Castellane (8^e), soit au secrétariat S.A.X.

II. - Centre national de la recherche scientifique

Les conférences prévues au séminaire d'économétrie du professeur Allais, au cours des prochaines semaines, sont les suivantes :

- Le 10 décembre 1957, M. Desrousseaux, directeur aux charbonnages de France : « Le calcul de l'amortissement des prix de revient industriels. - « Théorie et application ». Deuxième partie (suite de la conférence du 26 novembre).
- Le 17 décembre 1957, M. Bertrand de Jouvenel, directeur de la société d'études et de documentation éco-

nomique, industrielle et sociale : « Le système monétaire international et ses données actuelles, la réforme de Britton Woods ».

- Le 7 janvier 1958, M. Brondel, ingénieur civil des mines, chef de la section électricité à l'O.E.C.E. : « Les problèmes énergétiques de l'Europe de l'est, ressources traditionnelles et énergie atomique ; politique des prix et prévisions à long terme. »

Secrétariat : 24, rue de l'Université, Paris-7^e, LIT. 80.00, poste 43, M. Watrice.

III. - Organisation Pierre-Michel (O. P. M.)

Stages prévus pour décembre :
Pour les chefs d'entreprise et cadres supérieurs :

- Information sur les techniques modernes de gestion : 2 au 6 décembre, région de Strasbourg.
- Technique du travail en groupe. - un stage de trois jours chaque mois à Paris.

Pour les contremaîtres et chefs d'atelier :

- Perfectionnement de la maîtrise.
- Relations avec le personnel : 16 au 20 décembre, au Centre de productivité de la chaudronnerie.
- Formation des préparateurs : 9-13 décembre, Paris.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : Organisation Pierre-Michel, 27, avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie, Paris-16^e, KLE. 38-69.

IV. - Journées de la combustion des combustibles solides et pulvérisés

Organisées sous la présidence du professeur Véron, ces journées feront le point des résultats acquis au cours des dernières années et des tendances actuelles.

Les séances et l'exposition se tiendront à la salle de la Fédération nationale du bâtiment, 7, rue La Pérouse (16°), aux jours et heures suivants :

- Mercredi 4 décembre (14 h. 30 à 18 h. 30) : Accueil, 1^{re} et 2^e parties du programme.
- Jeudi 5 et vendredi 6 décembre (9 h. à 12 h., 14 h. 30 à 18 h. 30) : 3^e et 4^e parties.
- Samedi 7 décembre (9 h. à 12 h.) : 5^e partie.

RECEPTIONS

Des réceptions seront offertes aux congressistes, en fin de journée, vers 19 h. : le 4 décembre, par l'Institut français des combustibles et de l'énergie; le 5 décembre, par les organisations syndicales de constructeurs, et le 6 décembre, par les Charbonnages de France.

PROGRAMME

1^{re} partie : la préparation des charbons.

2^e partie : Caractéristiques des charbons concernant la combustion.

3^e partie : Le mécanisme de la combustion des charbons solides et pulvérisés.

4^e partie : Les matériels d'utilisation :

- A) Chauffe au charbon pulvérisé : préparation, transport et combustion.
- B) Foyers de grandes et moyennes puissances (combustibles spéciaux et charbon pulvérisé exclus).
- B') Foyers à combustibles spéciaux et déchets.
- C) Foyers de chauffage des locaux.
- D) Applications aux fours.

5^e partie : Contrôle, conduite, essais, corrosion.

Parmi les conférenciers, nous relevons les noms de nos camarades : HOS-SARD (30), LOISON (36) et OLMI (19).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser : Secrétariat de l'I. F. C. E., 3, rue Henri-Heine (16,) (JAS. 09-11, MIR. 68-63).

COMMUNICATIONS

I. - Bourses du British Council (1958-1959)

Ces bourses sont destinées à des chercheurs scientifiques, littéraires, artistiques, sociaux, etc., qui, après avoir obtenu leurs diplômes professionnels, désirent continuer des recherches sur un sujet spécial en Grande-Bretagne pour préparer une thèse, un ouvrage. Elles concernent également un élève sorti en bon rang d'une grande école.

Le candidat doit parler la langue anglaise assez bien pour suivre ses études sans difficulté et s'adapter facilement à un milieu purement anglais.

Les bourses de longue durée partent du début d'octobre et durent dix mois.

Des bourses de durée plus courte (deux à six mois), peuvent être accordées si les études peuvent être poursuivies ailleurs que dans des universités ou autres institutions fonctionnant sur des programmes établis pour une année scolaire.

Les bourses comprennent :

- a) le prix du voyage aller et retour, sauf pour les bourses de courte durée;
- b) une subvention d'au moins 41.748 F par mois et variable selon le lieu où le boursier entreprend ses études;
- c) les frais d'études;
- d) une somme de £ 10 pour acheter des livres ou documents;
- e) les frais de voyage en Grande-Bretagne nécessaires pour le travail du boursier.

Demander au British Council, 28, avenue des Champs-Élysées (VIII^e), une feuille d'inscription à remplir en anglais et à retourner, avant le 20 décembre 1957, avec deux lettres de recommandation en trois exemplaires; les candidats agréés seront prévenus avant le 1^{er} mai 1958.

Pour renseignements plus détaillés, voir à l'adresse ci-dessus.

II. - Bourses de la Fondation Besse

Cette fondation (St. Antony's College, Oxford) est destinée à des chercheurs dans les domaines de l'histoire moderne et contemporaine ou des sciences politiques.

Mêmes conditions que pour les bourses du British Council, accordées pour

un an, renouvelables et comportant une subvention de £ 400 par an.

Préférence donnée aux candidats voulant se présenter pour un diplôme de l'Université d'Oxford.

Renseignements à l'adresse ci-dessus.

III. - Bourses de l'Alliance française de New-York

Ces bourses, dites « Fribourg », « Clamorgan », « Schlumberger », « Société Générale », etc., sont destinées à des étudiants se proposant de poursuivre leurs études en Amérique.

Elles sont de onze mensualités : deux de \$ 200 et neuf de \$ 100.

Elles ne sont pas exclusives et peu-

vent être accordées à des étudiants bénéficiant par ailleurs d'autres appuis.

Les dossiers doivent parvenir à M. le Secrétaire général de l'Alliance Française, 101, boulevard Raspail, Paris (6^e), avant le 28 février, avec deux enveloppes timbrées, dont une de format 15 x 24, affranchie à 35 F.

IV. - Bourses Gordon Mc Kay à l'Université de Harvard

L'ambassade de France aux U.S.A. nous informe que cinq bourses Gordon Mc Kay sont offertes à des étudiants du niveau de la licence pour entreprendre des études professionnelles et techniques à l'université de Harvard.

Cours théoriques de mathématiques et de physique et cours techniques ont pour but de former des ingénieurs et des techniciens en insistant sur la physique moderne.

Montant de la bourse \$ 2.500, d'où il faut déduire \$ 800 pour frais d'inscrip-

tion et \$ 56,50 pour l'assurance médicale.

D'autres bourses moins importantes sont offertes aux candidats qui n'auront pas obtenu une des cinq bourses précitées.

Ecrire directement à l'adresse suivante : Graduate school of arts and sciences, 24, Quincy street, Cambridge 38, Mass.

Dernier délai pour la réception des dossiers complets : 1^{er} février 1958.

V. - Bal des Télécommunications

Le bal annuel de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications aura lieu le samedi 7 décembre, de 21 h. 30 à l'aube, dans les salons du ministère des P.T.T., 20, avenue de Ségur (7^e).

Il sera présidé par M. le Président de la République assisté de M. le ministre des P.T.T.

Tenue de soirée recommandée.

Prix des cartes d'entrée : 1.200 F (réduit à 600 F pour les étudiants et élèves des grandes écoles). L'achat de quatre cartes d'entrée (dont deux au moins à tarif plein) prises à l'avance permettra de retenir une table (nombre limité).

On peut se procurer des cartes à l'avance à l'Ecole, 36, rue Barrault (13^e) (téléphone : POR. 73-96) ou au ministère des P.T.T. (service intérieur).

INFORMATIONS POLYTECHNICIENNES

- COMMUNIQUÉS DES GROUPES AFFILIÉS.
 - G.P.X. 51
- TRIBUNE DE L'A.X.
 - Maison de retraite pour polytechniciens 53
- TRIBUNE DE LA SAX.
 - Taxe d'apprentissage. — Appel aux chefs d'entreprises 53
- CHRONIQUE DE L'ÉCOLE 54
 - I. — Carnet mondain.
 - La revue « Barbe » intitulée « Donogoo-Carva » aura lieu les 7 et 8 décembre.
 - II. — Cérémonie à la mémoire de René DUGAS, le 19-12.
- INFORMATIONS DIVERSES.
 - I. — Carnet polytechnicien 54
 - II. — Communiqués de promotions : 1934, 1935, 1946, 1947, 1949, 1951 58
 - III. — Petites annonces. — Recommandations importantes pour les employeurs et les demandeurs 59

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX — SECRÉTARIATS

● Les secrétariats de l'A.X., S.A.S., S.A.X., sont à l'École polytechnique, 17, rue Descartes, Paris (5^e).

Central téléph. de l'École : ODEon 32-83.

● Les secrétariats de l'A.X. et de la S.A.X. sont sous la direction du général CALVEL (1902) et ouverts, le matin, de 9 heures à 11 h. 30, et l'après-midi, de 14 heures à 18 heures, sauf le samedi.

Le général CALVEL reçoit en principe les lundis, mercredis et vendredis, de 15 heures à 17 heures; prendre rendez-vous, pour être certain de le trouver.

● Le secrétariat de la S.A.S. est sous la direction du général THOUENON (1906) et ouvert les lundis, mercredis et vendredis, de 14 à 18 heures.

Le général THOUENON reçoit en principe ces mêmes jours, de 14 h. 30 à 17 h. 30. Prendre également rendez-vous par téléphone.

● Ajouter 25 francs en timbres-poste aux lettres comportant une réponse.

● Accompagner toute demande de changement d'adresse de la somme de 30 frs, que la

demande soit adressée à la S.A.S. ou à la S.A.X.

● En vue d'éviter les confusions, faire toujours suivre la signature du nom écrit lisiblement, de l'adresse et de l'INDICATION DE LA PROMOTION.

● Les envois de fonds destinés à l'A.X. doivent être adressés au secrétariat de la Société des amis de l'X (S.A.X.) et non à celui de l'A.X., pour des raisons de comptabilité; utiliser le chèque bancaire ou le mandat-poste, sans indication de nom, ou le virement au C.C. postal de la S.A.X. : PARIS 573-44. Ne pas employer le mandat-carte. Ne pas adresser à la S.A.X. des sommes destinées à la S.A.S. : C.C.P. de cette dernière : PARIS 2139. Caisse des élèves : C.C.P. PARIS 5860-34. C.C.P. de la Commission du bal : PARIS 19318-82.

AVERTISSEMENT. — Comme pour le bulletin, le comité de rédaction n'entend pas prendre à son compte la responsabilité du contenu des insertions, qui est laissée à leurs auteurs.

Il reste maître de refuser l'insertion d'un communiqué sans avoir à donner les raisons de son refus.



Groupe parisien GPX : LITré 52.04.
Maison des X : LITré 41-66.
Secrétariat du Bal : LITré 74-12.

Tous trois : 12, rue de Poitiers - VII^e.
Caisse des Elèves (C.E.E.P.), 5, rue Descartes.
DAN. 38-29. C. C. P. Paris 5860-34.



NOUS NE POUVONS GARANTIR UNE INSERTION DANS LE NUMERO PARAISSANT LE PREMIER JOUR D'UN MOIS DONNE QUE SI ELLE EST REMISE AU PLUS TARD DOUZE JOURS OUVRABLES AUPARAVANT (DIMANCHES, JOURS FÉRIES ET JOUR DE REMISE NON COMPRIS) SI LA REMISE TOMBE UN SAMEDI OU UN DIMANCHE, L'AVANCER D'UN JOUR OU DEUX.

HOUILLÈRES DU BASSIN DE LORRAINE

DIRECTION GENERALE
MERLEBACH (Moselle)
Tel. 10 à 18



INDUSTRIES ANNEXES:

CENTRALES DE CARLING ET DE
GROSBLIEDERSTROFF

COKERIES DE CARLING ET DE
MARIENAU.

USINES CHIMIQUES DE
CARLING ET DE MARIENAU.

*Engrais complexes « CARLING »
Produits chimiques dérivés de la
houille.*

PRODUCTION DE COMBUSTIBLES:

**CHARBONS ·
COKES ·
AGGLOMÉRÉS**

*Charbons gras.
Flambants gras.
Cokes sidérurgiques, industriels,
et domestiques. Agglomérés.*

DIRECTION COMMERCIALE DES COMBUSTIBLES :

1. Square Camoufle
METZ. Tel 68 24.00

14 Avenue Georges V
PARIS.
Tel Ely. 54.10



H.B.L. Groupe des INDUSTRIES DE LA HOUILLE

Saint - Avoird (Moselle) Tel. 285.

COMMUNIQUÉS DES GROUPES AFFILIÉS

G. P. X.

Secrétariat : 12, rue de Poitiers (LITré 52-04). Ouvert en semaine, sauf veilles de fêtes, de 14 h. à 17 h. 30, le samedi de 14 h. à 16 h. C.C.P. Paris 2 166 36.

ASSEMBLEE GENERALE

Notre assemblée générale s'est tenue le mardi 22 octobre 1957. Les camarades DAVRAINVILLE, MONNIER, JOLY, BAUCHER, BOYAUX et LE DUIGOU ont été élus membres du comité pour trois ans.

A l'issue de l'assemblée générale, le comité a désigné son bureau : président : GUICHETEAU (28); vice-présidents : MONNIER (29), GIRAUD (35), OUDOT (07); secrétaire général : LIS-SACQ (12); trésorier : DAVRAINVILLE (08).

COMMUNIQUE DU PRESIDENT

Durant le mois d'octobre, la réunion du B.D.A., dont l'éclat a été rehaussé par la présence du nouveau Géné et de Madame de Guillebon, les promenades, à pied et en voiture, dans la forêt de Fontainebleau, les cours de danse, la visite des chantiers de l'auto-route sud, etc., ont rencontré un grand succès.

Notre secrétariat a enregistré le renouvellement d'un grand nombre d'adhésions, et a assuré en même temps le déroulement des opérations correspondant aux réunions du T.N.P.

Tout ceci, réalisé dans un temps relativement court, a fait ressortir une fois de plus l'insuffisance de l'équipement mobilier à la disposition de nos secrétaires appelés à effectuer chaque jour de très nombreuses opérations de détail relatives à chacun des adhérents et chacune des manifestations de notre groupe.

Ces activités pourraient être sensiblement accrues, pour l'agrément et la commodité des membres du groupe, par une amélioration des moyens mis à la disposition de notre secrétariat.

Le président du G.P.X. serait obligé aux camarades susceptibles de disposer gracieusement ou dans de bonnes conditions, de meubles fonctionnels de bureau : fichier, classeurs, cartonniers,

petites machines à calculer même un peu démodées, etc., de bien vouloir se faire connaître au secrétariat (LITré 52-04).

PROGRAMME DES REUNIONS

Dimanche 8 décembre. — Thé dansant à la Maison des X, de 17 h. à 20 h. Les membres du groupe peuvent obtenir des invitations pour leurs parents et leurs amis. Des tables peuvent être retenues. S'adresser au secrétariat.

Samedi 14 décembre. — Sous la conduite de Mme LEGRAND, l'Hôtel Hardouin-Mansard, ses plafonds récemment restaurés par les soins des Monuments historiques, et la collection Maurice Duranton (meubles anciens, objets d'art).

Rendez-vous : 28, rue des Tournelles, à 15 heures.

S'inscrire au secrétariat.

Participation aux frais : 350 F par personne.

Samedi 14 décembre. — Visite technique à l'imprimerie de la Bonne Presse, à Montrouge.

Rendez-vous à 15 heures devant l'imprimerie, 60, rue Maurice-Arnoux anciennement rue de Fontenay), à Montrouge. Métro : Porte d'Orléans.

Participation aux frais : 100 F par personne.

S'inscrire au secrétariat.

Dimanche 15 décembre. — Réunion mensuelle à la Cité universitaire. Arbre de Noël. On ne dansera pas.

Dans la salle de spectacle, à 15 h. : Matinée enfantine. Jeux, concours et chansons avec Marijane, l'animatrice des grandes fêtes enfantines parisiennes, et attractions diverses.

Après le goûter habituel, tombola et distribution de jouets.

Attention : chaque enfant sera muni d'un billet numéroté rose qu'il devra conserver jusqu'à la distribution des jouets.

Un tirage au sort déterminera les trente premiers enfants ayant à choisir suivant leur goût parmi les jouets exposés. La distribution se poursuivra ensuite rang par rang.

Se procurer au secrétariat les invitations pour les personnes qui ne sont

pas membres du groupe, jeunes enfants et invités. Pour les jeunes enfants ayant leur carte de membre du groupe, demander au secrétariat le ticket rose qui seul donne droit aux jouets.

Dimanche 15 décembre. — Promenade à pied d'une demi-journée sous la conduite de nos camarades Chêne-Carrière et Baucher.

Rendez-vous à la gare Saint-Lazare, salle des Pas-Perdus, vers les guichets de banlieue, à midi 35.

Billet pour Rueil. Départ à midi 57, Rueil à 13 h. 15.

Rueil, La Malmaison, visite du Château.

Les bois et l'étang de Saint-Cucufa, le pavillon de l'impératrice, les bois de Garches, éventuellement le parc de Villeneuve-l'Étang et le Mémorial Lafayette.

Gare de Garches. Retour à Paris vers 18 heures.

Mardi 31 décembre. — Réveillon.

Le G.P.X. organise, comme chaque année, un réveillon de la Saint-Sylvestre, à la Maison des X, 12, rue de Poitiers. Ce réveillon commence par un cocktail servi à partir de 23 h. pour se poursuivre par un dîner au cours duquel un des meilleurs orchestres de Paris fait alterner le répertoire classique à celui des danses les plus endiablées, en suivant l'ordonnance même du service de table. Deux numéros de classe internationale sont prévus pour apporter une note supplémentaire de gaieté à ce souper; au dessert, des accessoires de cotillon généreusement distribués déchaînent toujours un entrain où les tables se piquent d'une louable émulation.

Le G.P.X. tient à maintenir d'autre part la réputation d'élégance que cette manifestation s'est acquise depuis sa création en invitant les participants à venir en tenue de soirée. Chaque membre du G.P.X. peut inviter ses amis au Réveillon de la Saint-Sylvestre, c'est une manière agréable de finir l'année avec ses amis et ses camarades.

Le prix forfaitaire du Réveillon est fixé à 4.250 F, cocktail, vin et champagne compris.

SPORTS D'HIVER DE NOËL A DAVOS

Le bulletin du 1^{er} novembre a donné l'essentiel des renseignements; voici quelques précisions supplémentaires :

Dates de départ et de retour : Les dates des vacances universitaires et les conditions de la S.N.C.F. nous font fixer :

— le départ de Paris au dimanche 22 décembre au soir;

— le retour à Paris au jeudi 2 janvier au matin, soit un séjour de dix jours effectifs.

Réunion préparatoire : Chaque participant (ou chaque famille) recevra en temps utile une convocation à la réunion préparatoire qui se tiendra à la Maison des X quelques jours avant le départ.

Prix du voyage et du séjour : Le prix de la pension à l'hôtel est de 21,50 francs suisses, service compris.

Le groupe attire l'attention de chacun sur la réglementation des devises, et aussi sur ce que les tarifs de chemin de fer et autres éléments peuvent subir des changements donnant éventuellement lieu à des rectifications de prix.

BAL DE JANVIER 1958

Afin de ne pas coïncider avec la campagne de Caisse, le bal de nuit du G.P.X., qui avait été primitivement fixé au mercredi 22 janvier, est reporté au **mercredi 29 janvier.**

Il aura lieu au Cercle militaire, place Saint-Augustin, de 22 heures à l'aube. Tenue de soirée.

Entrée réservée aux membres du G.P.X. sur présentation de leur carte 1957-58, à leurs invités (cartes d'invitation à retirer au secrétariat) et aux élèves en uniforme.

SKI DE PRINTEMPS A COURCHEVEL

Un séjour est organisé à Courchevel au mois de mars, époque où l'on bénéficie de longues journées ensoleillées avec un enneigement toujours bon.

Départ de Paris le jeudi soir 13 mars, vers 23 heures.

Retour à Paris le lundi matin 24 mars, vers 7 heures.

Prix global du séjour comprenant le voyage en chemin de fer en 2^e classe et en car, le transfert des bagages du car à l'hôtel, la pension complète à l'hôtel (sauf les boissons) :

Chambre avec bain	30.000 F
Chambre avec douche	27.000 F
Chambre avec lavabo	25.000 F

Supplément pour voyage AR en wagon-lit classe touriste (s'il y a assez de demandes), environ 5.000 F.

Toutes les chambres avec bain ou douches sont, en principe, pour deux personnes; il sera possible d'avoir quelques chambres avec lavabo pour personne seule, moyennant un supplément de 2.000 F.

Tous ces prix seront révisés en cas de variation des tarifs S.N.C.F.

Il est nécessaire de s'inscrire le plus tôt possible; le nombre des places est strictement limité. Un acompte de 10.000 francs par personne est à verser lors de l'inscription; en cas de renonciation ultérieure, cet acompte sera remboursé sous déduction d'une somme de 800 F qui restera acquise du G.P.X.

VOYAGE DE PENTECOTE

Le G.P.X. a l'intention, cette année, d'organiser son voyage de Pentecôte en Belgique. Une journée sera réservée à la visite de l'Exposition universelle, le reste du voyage sera vraisemblablement consacré à la visite de la région de Bruges, Gand et des plages de la mer du Nord.

Les inscriptions de principe sont reçues dès maintenant au secrétariat.

COURS DE DANSE

Les cours sont donnés dans l'immeuble Pleyel, 252, Faubourg Saint-Honoré, le samedi de 14 h. 15 à 15 h. 30.

Les réunions de décembre ont lieu les samedis 7 et 21, celles de janvier 1958, les samedis 4 et 18.

T. N. P.

Jeudi 12 décembre, à 20 h. : « Henri IV » (Pirandello).

Dimanche 5 janvier, à 21 h. : « Henri IV » (Pirandello).

Mardi 7 janvier, à 20 h. : « Phèdre » (Racine).

Se reporter à « La jaune et la rouge » de novembre.

TRIBUNE DE L'A.X.

MAISON DE RETRAITE POUR POLYTECHNICIENS

A la suite des articles que nous avons publiés au sujet de l'étude de la création d'une maison de retraite polytechnicienne, nous avons reçu une volumineuse correspondance qui montre bien l'utilité d'une telle création.

Nous disons même l'urgence.

En effet, de nombreux camarades nous demandent si, en attendant que cette maison soit créée, — on y travaille, — nous ne connaissons pas de maisons de retraite privées ou religieuses où ils

pourraient se retirer avec leur femme, s'ils sont mariés, pour y finir leurs jours dans le calme.

Nous serions particulièrement reconnaissants aux lecteurs de « La jaune et la rouge » de nous faire connaître les maisons qu'ils connaissent et qui peuvent être recommandées. En général, les camarades en question désireraient trouver deux pièces à meubler par leurs soins, où le service serait assuré avec ou sans alimentation.

TRIBUNE DE LA S.A.X.

I. - COMME CHAQUE ANNEE GRACE A LA TAXE D'APPRENTISSAGE nos camarades industriels peuvent favoriser L'ENSEIGNEMENT PRATIQUE A L'ECOLE

1) NECESSITE DE S'INTERESSER FORTEMENT AUX LABORATOIRES DE L'ECOLE

Les crédits affectés à l'Ecole polytechnique par le budget de la guerre sont inférieurs à ses besoins pour le fonctionnement des divers laboratoires et sont légalement complétés par ceux que lui allouent les chefs d'industrie par prélèvement sur la taxe d'apprentissage qu'ils sont astreints à verser.

Mais le nombre des élèves augmente d'année en année et l'enseignement comporte des manipulations et travaux personnels très développés pour lesquels le matériel existant est devenu insuffisant; or ce matériel est de plus en plus coûteux.

2) APPEL AUX CAMARADES DANS LES AFFAIRES

La Société des amis de l'Ecole polytechnique, qui a pour objet tout ce qui peut contribuer au maintien de l'Ecole à la tête du haut enseignement scientifique, fait encore appel à la sollicitude éclairée des sociétés ou affaires industrielles, commerciales, financières... et des grandes sociétés nationalisées.

Elle se permet de le faire plus instamment que jamais. C'est par la taxe

d'apprentissage que les camarades et les amis de l'Ecole polytechnique peuvent matérialiser leur sollicitude. Il leur est demandé d'allouer à l'Ecole polytechnique le prélèvement **maximum** qu'ils peuvent faire en sa faveur sur cette taxe, avec droit d'exonération, c'est-à-dire 50 % du pourcentage prévu au barème pour la formation des cadres supérieurs.

3) MODE DE VERSEMENT

Le versement est à adresser à l'agent comptable de la personnalité civile de l'Ecole polytechnique, 17, rue Descartes, Paris-5^e (chèque bancaire, virement ou versement postal au compte Paris 9065-57).

Le chèque doit parvenir avant le

1^{er} mars 1958 pour le versement effectué au titre de l'année 1957 (art. 3 du décret 51-5755 du 14 juin 1951).

L'Ecole adressera en retour deux reçus, dont l'un est destiné à être joint à la demande d'exonération.

4) RESULTATS

La taxe d'apprentissage a rapporté au titre de l'exercice 1956, aux laboratoires de l'Ecole, une somme un peu supérieure à 48 millions de francs, mais nettement

inférieure à la partie de la taxe perçue par d'autres grandes écoles.

Les ressources résultant de telles subventions seront dépensées dans l'année pour les laboratoires.

CHRONIQUE DE L'ECOLE

I. — CARNET MONDAIN

Les élèves de la promotion 1956 sont heureux de vous faire part de la naissance traditionnelle de la « Revue-Barbe » qui porte le nom de « Donogoo-Carva ».

L'enfant sera présenté au public :

— Le samedi 7 décembre, à 21 h., sous la présidence de M. le colonel OBIER, commandant en second ;

— Le dimanche 8 décembre, à 15 h., sous la présidence de M. le général DE GUILLEBON, commandant l'Ecole ;
— Le dimanche 8 décembre, à 21 h., sous la présidence de M. le Directeur des études.

Les parents et amis des élèves sont chaleureusement conviés à venir admirer le nouveau-né.

II. — CONFÉRENCE POLYTECHNICIENNE

Une cérémonie à la mémoire de René DUGAS, exam. de méca. à l'X, dir. à la S.N.C.F., aura lieu le jeudi 19 déc. 1957,

à 17 h. 30, dans l'amphi Poincaré. Cartes en nomb. limité à la dispo. des auditeurs inscrits à la maison des X.

INFORMATIONS DIVERSES

I. — CARNET POLYTECHNICIEN (1)

N. B. — Les textes à insérer doivent être accompagnés du montant des frais calculés au moyen des tarifs portés au bas des pages. Mode de versement : chèque de banque, virement postal au compte de la Société des amis de l'X PARIS 573-44, à l'exclusion des mandats et timbres-poste.

PROMO 1882

Décès : 7-11-57, Nous avons le grd regret de f. p. du décès de Jacques ROUCHÉ, président d'honneur de la S.A.S. dont il avait été vice-pdt de-

puis 1935, membre de l'Institut, adm. hon. de la Réunion des théâtres lyriques nationaux, gr off. de la L. d'h. Il a rendu, notamm. pendant l'occupation, les plus grands services à la S.A.S.

(1) Tarif des insertions :

Avis de naissance, fiançailles, mariage et décès : 15 F le mot. Pour les avis de décès de camarades dans leur promotion, les vingt premiers mots sont gratuits.

BANQUE MOBILIÈRE PRIVÉE

S. A. AU CAPITAL DE CENT MILLIONS

22, rue Pasquier - PARIS-8^e

ANJou 40-80

Toutes opérations de banque et de crédit — Gestion de Portefeuilles

NICOLAS (08)
MORE (08)

BONNET DE PAILLERETS (20)
COTTIN (21)

MIALARET (33)
CASTANIER (33)

INSTITUTION POPULAIRE DE PRÉVOYANCE ET DE RETRAITES

*Adhérente de l'Union Nationale
des Institutions de Retraites
des Salariés
(U.N.I.R.S.)*

Régime complémentaire de retraites
géré par

LA POPULAIRE-VIE

la plus importante
des Compagnies d'Assurances sur la Vie
du secteur privé

Contrats individuels

Assurances de groupe

Capitaux en cours au 30 Septembre 1957
138 MILLIARDS

128, rue de Rennes.

LIT. 49-70

COUTANT (44)

PROFILAFROID

S. A. au Capital de 301.350.000 Fr.

41, Avenue de Villiers
PARIS 17^e

WAG. 83-39

...vous offre en plus de ses profils
d'emploi courant, toute une gamme
très étendue de profilés spéciaux
pour :

- Menuiseries métalliques,
- Serrurerie et Bâtiment,
- Automobile,
- Machine Agricole,
- Matériel Ferroviaire,
- Matériel de manutention,
- Mobilier métallique, etc.

CONSULTEZ-NOUS !

J. LIZAMBARD (1936) Directeur Général

TELEVISION GRAMMONT

LA PLUS BELLE
IMAGE

LA MEILLEURE
SONORITÉ

103, Boulevard Gabriel-Péri - MALAKOFF - Tél. : ALÉ. 50-00

Quelle que soit votre activité, technique ou commerciale, la position que vous occupez dans le monde des affaires vous amène à attacher une importance particulière à la perfection de votre tenue.

CLUZEL, maître tailleur à Paris, a su s'approvisionner à temps en tissus anglais exceptionnels. Il coupe et exécute lui-même le costume de haute qualité et de grande classe qui ne conviendra qu'à vous-même.

CLUZEL *Maître-Tailleur de Paris*
47, rue Pierre Charron (8^e)
Téléphone : ELY. 82-60

CLUZEL EST MEMBRE DU GROUPEMENT OFFICIEL DES TAILLEURS DE QUALITÉ

GÉRANCE DE PORTEFEUILLES

BUREAU CENTRAL : 20, bd Montmartre
PARIS (9^e) PROvence 42-98

HENRI ROGIER

(Pr. 1920 spéciale)

*Dépôt des fonds et des titres
chez un Agent de Change*

Valeur minimum des portefeuilles
pris en gérance : deux millions

CAPITAUX GÉRÉS :
12 milliards environ

LE DEVOIR

S. A. au capital de 120 millions de francs
entièrement versés

la plus ancienne Compagnie Française
d'Assurances-Vie Populaire

fondée en 1910

LA PRÉVOYANTE

S. A. au capital de 20 millions de francs
entièrement versés

Entreprises privées régies par le
Décret-Loi du 14 Juin 1938

19, rue d'Aumale - PARIS-9^e

Maurice VOYER 1924
Georges REGNAT 1936

PROMO 1884

Décès : 1-7-57 : Cdt G. FOURCROY.

PROMO 1889

Décès : 18-10-57, Cdt NAUDET, retr.

PROMO 1890

Naissances : LEINEKUGEL LE COCQ f. p. naiss. 18^e et 19^e arr.-pt-enf. Pietro, août, pet-f. Bernard MAREILHACY (19 sp décédé) et Claire, sept, pte-f. Georges PERRET, pr. 19 sp.

PROMO 1891

Décès : 29-10-57, J. THOMAS, off. de la L. d'honn.

PROMO 1893

Mariage : Robert ROUGÉ, petit-fils de ROUGÉ et fils de ROUGÉ (25) avec Mlle Janine PORTES.

PROMO 1896

Décès : 15-10-57, cel A. en retr. Henri PELOUX.

PROMO 1898

Décès : 7-11-57, DUCHANGE, présid. direct. gal de la Sté. d'expl. d'usines métallurgiques.

PROMO 1899

Décès : le gal DELEAU f. p. du décès de sa femme.

PROMO 1907

Décès : 15-10-57, gal G. EPAILLY, comm. de la Lég. d'honn.

PROMO 1908

Décès : 24-10-57, J. GERMAIN.

PROMO 1909

Naissances : 30-10-57, MESLIN f. p. de la naiss. de s. pet-f. Olivier MESLIN à Niort.

— SEVE f. p. naiss. de ses 35^e-36^e-37^e pts-enf. : 4-2-57, Laurent BROCARD ; 17-5-57, Marc, fils de SEVE (46) ; 3-6-57, Claire LAFLECHE.

PROMO 1911

Naissance : LAURENT ann. la naiss. de son 39^e pt-enf. Nathalie VOOS.

PROMO 1912

Naissances : BURKEL f. p. de la naiss. en juillet-août ses 4^e, 5^e et 6^e p.-enf.

Eric, Agnès : BURKEL et Jérôme VAYSSE.

— DROMARD f. p. de la naiss. de ses deux pts-enf. Catherine LAFFITTE, 19-9-57, et François GONDINET, 5-10-57.

Mariage : 31-10-57, JANNY f. p. du mar. de sa fille Elisabeth avec M. Jean BERANGER.

PROMO 1920 sp.

Décès : 12-8-57, Mme GELINET a la doul. de faire part du décès de son frère MAISONOBE, conseiller à la Cour des comptes.

PROMO 1925

Mariages : 26-10-57, BEGUE f. p. du mar. de son fils Jean avec Mlle Claude MULLER.

— ROUGÉ f. p. du mar. de s. fils Robert, pet-f. de ROUGÉ (93) av. Mlle Janine PORTES.

PROMO 1928

Mariage : 25-10-57, PRIEUR f. p. du mar. de sa fille Françoise av. M. J.-M. MISSIN.

PROMO 1932

Mariage : 5-10-57, GRANDBESANÇON f. p. du mar. de sa f. Annick avec le lt Philippe WILLAUME, des blindés coloniaux.

Décès : 27-10-57, FASSO f. p. du décès de sa mère.

PROMO 1934

Décès : 26-10-57, MULLER a la douleur de f. p. du décès de sa fille Catherine.

PROMO 1939

Naissance : 15-9-57, Lise, 4^e enfant de WEILL-MEILLAN.

PROMO 1941

Naissance : 18-10-57, Claire BEDAUX, sœur de Jean-Luc et Jacques.

PROMO 42

Mariage : 14-11-57, SALVADOR f. part de s. mar. av. Mlle Annick SAUVAGE.

PROMO 1943

Naissance : 24-10-57, Marie-Caroline, sœur d'Anne, Brigitte, Catherine et Sophie REYMOND.

PROMO 1944

Décès : 8-10-57, FAURE R. f. p. du décès de sa mère.

PROMO 1945

Naissance : 20-9-57, Nicole, sœur de Jacqueline et Michèle THEDIÉ.

Mariage : CACHIN f. p. de son mar. avec Mlle Brigitte MOURON.

PROMO 1948

Naissance : 20-9-57, Vincent, frère de Claude et Isabelle CROUSLÉ.

PROMO 1949

Naissances : 16-10-57, CANCE f. p. de la naiss. de son fils Olivier.

— 26-10-57, Armelle, sœur de Sabine LEENHARDT.

— 9-10-57, Eric PERRIN-PELLETIER.

Mariage : 5-10-57, LAUNAY f. p. de s. mar. avec Mlle Jacqueline CARRÉ.

PROMO 1950

Mariage : 15-10-57, ROUX f. p. de s. mar. av. Mlle Françoise MALCAILLOZ.

PROMO 1952

Naissance : 24-10-57, BRISAC f. p. de la naiss. de s. fils Martin.

PROMO 1953

Naissance : 3-11-57, BABINET ann. la naissance de Guillaume, petit-fils de BABINET (20 N), arr.-pt-f. de GUIBERT (1884), ar.-ar.-petit-fils de BABINET (1884) et GUIBERT (1854), ar.-ar.-pt-fils de BABINET (1812) et CLERC (1844).

Fiançailles : Jean-Marie PERREAU f. p. de ses fiançailles av. Mlle Christiane FRANÇAIS, fille de Pol FRANÇAIS (1927).

Mariage : 24-9-57, ARHANCHIAGUE f. p. de son mar. avec Mlle Françoise de CHERGÉ.

PROMO 1954

Naissance : 2-8-57, LENSEIGNE f. part de la naiss. de s. fils Fabrice.

II. — COMMUNIQUES DE PROMOTIONS (1)

PROMO 1934

Magnan de la promo 34 le dimanche 19 janvier 1958. Rassemblement à 12 h. 30 au 21, rue Descartes.

Des précisions seront données ultérieurement dans « La jaune et la rouge » de janvier et par circulaire.

De la part d'Aubert.

PROMO 1935

Magnan de promo à l'X de dimanche 15 décembre. Rendez-vous cours du 17, rue Descartes, 12 h. 30.

Adhésions : Rozes, 59, quai Branly, Paris.

PROMO 1946

Magnan le samedi 25 janvier, à la Maison des X, 12, rue de Poitiers. Rendez-vous à 19 h. 15.

Adresser accord à Delyon, 21, rue Descartes, Paris-5^e.

PROMO 1947

Dîner de promo le vendredi 13 décembre, à 19 h. 30, Maison des X, 12, rue de Poitiers.

Adhésions à Martre, 5, rue des Jardies, Meudon (S.-et-O.), OBS. 27-47 ou MIC. 19-00.

PROMO 1949

Magnan le samedi 25 janvier 1958, à 12 h. 30, à la Maison des X.

Adhésions à Ink, 4, cours de Latre-de-Tassigny, Thionville (Moselle).

PROMO 1951

Magnan samedi 25 janvier, 12 h. 30, 12, rue de Poitiers.

Adhésions : de la Morinerie, Worbe.

(1) Tarif : 5 francs le mot.

III. — PETITES ANNONCES

DEMANDES ET OFFRES DE SITUATIONS RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

I. — POUR LES EMPLOYEURS

ADRESSEZ-VOUS A LA S.A.X. DES QUE VOUS DISPOSEZ D'UN EMPLOI POUVANT CONVENIR A UN POLYTECHNICIEN. NOUS NOUS ATTACHERONS A VOUS DONNER SATISFACTION SANS RETARD. NOUS SOMMES

CERTAINS QUE, DE VOTRE COTE, VOUS RECEVREZ AVEC BIENVILLANCE LES CANDIDATS. NOS CAMARADES, ET QUE MEME, SI POSSIBLE, VOUS LES CONSEILLEREZ SUR LEUR ORIENTATION.

II. — POUR LES DEMANDEURS

a) APPORTEZ LE PLUS GRAND SOIN A ETABLIR VOTRE CURRICULUM VITAE ; FAITES-LE TRES DETAILLE. SI L'EMPLOYEUR SOUHAITE QUE LE CANDIDAT POSSEDE CERTAINES QUALITES, JUSTIFIEZ QUE VOUS LES POSSEDEZ ;

b) N'IMPROVISEZ PAS VOTRE ENTREVUE AVEC L'EMPLOYEUR ; EXPOSEZ AVEC PRECISION L'OBJET DE VOTRE VISITE. NE DONNEZ PAS L'IMPRESSION QUE VOTRE TITRE DE POLYTECHNICIEN SUFFIT OU, TOUT AU MOINS, EST L'ESSENTIEL. UNE LONGUE

EXPERIENCE ET, AUSSI, LES REFLEXIONS QUI NOUS VIENNENT DE NOMBREUX EMPLOYEURS, NOUS ONT MONTRÉ QU'UN EFFORT INSUFFISANT FAIT ECHOUER BEAUCOUP DE CAMARADES AU BENEFICE DE CANDIDATS PROVENANT D'AUTRES ECOLES ;

c) LORSQUE VOUS ENVOYEZ AU SECRETARIAT UNE ENVELOPPE A TRANSMETTRE, PORTEZ AU CRAYON SUR LADITE ENVELOPPE LE NUMERO DE L'ANNONCE QUI VOUS INTERESSE.

DEMANDES DE SITUATIONS

Les demandeurs de situations sont instamment priés de nous aviser quand leur demande reçoit satisfaction. De même les employeurs quand leurs offres ne sont plus valables, même si le bénéficiaire n'est pas un polytechnicien.

Les correspondances provenant des demandeurs ou des employeurs ne sont transmises que si elles sont accompagnées du montant de l'affranchissement : il est recommandé, à cet effet, de joindre aux demandes d'insertion quelques timbres ou la valeur de ceux-ci. Rédiger les insertions en employant autant que possible les abréviations.

1° PAR LES CAMARADES

Tarif : 5 fr. le mot. Voir N. B. avant le « Carnet polyt. »

Il est recommandé de présenter et rédiger avec grand soin demandes d'emploi et « curriculum vitæ » car ils sont communiqués aux employeurs intéressés ; de les faire clairs et concis, sincères et précis. Négligés, ils risquent de donner une impression défavorable, souvent difficile à effacer par la suite.

N° 535. — Cam. 46 a. ch. sit. av. respons. ; direct. ciiale, techn.-ciale ou secrét. gal. Région paris. ou Méditerranée en princ.

N° 550. — Cam. pr. 23, off. supér. ch. sit. poste adm. ou semi-techn., direct person., aff. soc. ou organisat. Conn. en mat. atom. et économ.

N° 569. — Off. sup., 47 a., marié, 1 enf., ch. sit. ville province av. lycée. Poss. lgt. aptit. adm. direct. person. adjt direct.

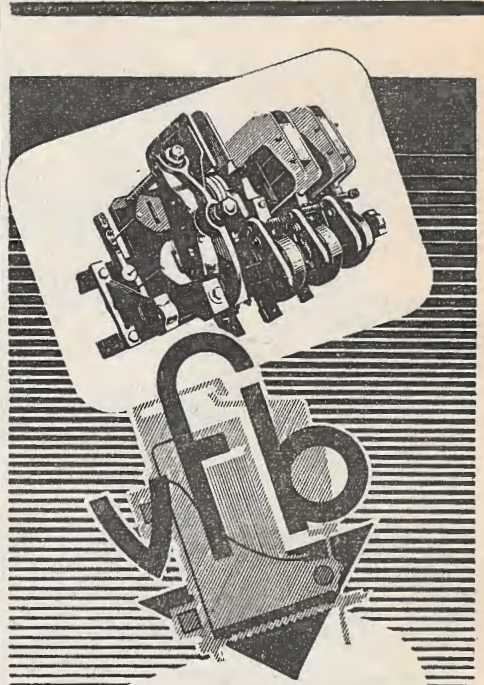
N° 574. — Cam. 33 a., ch. poste avenir av. resp. PARIS ou prov., préf. indus. textile - transf. mat. plast.

N° 593. — Cam. 45 a. cryt. prat. div. transform. acier (forg. lam. usinage, etc...) et exploit. techn. et organisat. corresp., gr. prat. personnel, ch. sit. comport. responsab. province préf. Logt assuré.

N° 601. — Cam. 30 a., marié, 2 enf., ch. sit. avenir resp, act. préf. ing.-cons. hydraulique T. P. au Brésil ou territoires français Pacifique.

N° 602. — Cam. (20) off. sup. art. retr. ch. sit. PARIS ou prov. apt. adminis. direct. pers. adj. direction.

N° 603. — Elève à l'École donnerait leçons math. phys. angl. jusqu. spéc. inclus.



**sécurité
automatisme
simplicité**

grâce aux applications rationnelles de

**l'appareillage
électrique
automatique**

à commande par

Contacteurs V.F.B.



11, R. DE DIANE, ARGENTEUIL (S.O.)
TÉL. ARG. 16-45 ET LA SUITE

J. VINCENT (29)

DU NOUVEAU!
... dans le domaine des **ÉTUDES**



TECHNIC ASSISTANCE SERVICE

**LA PLUS IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE
TECHNIQUE ET DE COOPÉRATION INDUSTRIELLE**

AFILIÉE A LA S.E.T.C.O.

TAS met à votre disposition, même **CHEZ VOUS** ses ingénieurs, cadres, techniciens et dessinateurs pour mener à bien vos études techniques

TAS supprime vos soucis de recrutement et de formation, tout en vous faisant bénéficier de l'expérience acquise par ses équipes, durant de nombreuses années d'études variées

TAS vous garantit la qualité de vos travaux d'études dans un délai fixé à l'avance

TAS vous laisse le plein contrôle de vos études et vous assure une discrétion absolue

à tout moment, en tout lieu, faites appel à **TAS**

Industriels, demandez la notice "ce que vous apporte TAS".

Sa lecture vous montrera tous les services que peut vous rendre cette nouvelle organisation **UNIQUE EN FRANCE.**

T.A.S. 185, RUE SAINT-MAUR - PARIS 10°

NOR 57-01
NOR 31-05

N° 608. — Cam. (20 sp.) carrière dir. usines et stés moy. constr. mécan. ou manufact. rech. direct. très act., en part. pour réorg. ou impuls. Autor. prat. commdt. Très allant. Allem. angl. Libre.

N° 609. — Cam. ing. retr. thermic. connu off. collabor. bur. étude cab. ing.-cons. ou archit. pr. étud. ou vérif. ou établi. proj. inst. therm.

N° 610. — Cam. 45 a., libre début 58, 15 a. expér. et prat. direct. gros trav. organis. dynam. ch. poste direct. av. respons. entrepr. ou indus. préfé. France métropol. Angl. court. notions base allem. espagn.

N° 616. — X. 27 a., projeteur T. P. (5 a. prat.) ch. sit. préf. sud-est, chef d'études ou responsab. analog.

N° 617. — Cam. 54 a., dipl. inst. électrotechn. act. direct. génér. sté import. rech. poste équiv. direct. génér. ou direct. de serv. import.

N° 618. — Cam. 36 a., dipl. CPA, expér. financ. et prat. études commerc. référé. ing.-cons. et direct. ch. poste adj. direct. ou secrét. génér.

N° 619. — Cam. 36 a., 10 a. prat. statistiq. économétrie, productivité, ch. poste gestion par techn. modern. (R.O.) ds sté import. Paris.

N° 620. — Cam. 44 a., gde expér. bâtim. et béton armé rech. Paris poste direct. trav. ou adjt. direct. av. perspectives avenir.

N° 621. — Cam. 34 a., expér. fabric. série électro-méc. ch. poste à respons. techn. préf. province.

N° 623. — Cam. expér. mécan. et 15 a. pétrole, techn. commerc. adm. et promot. des ventes, dynam. habil. relat. commerc. avec étranger. Parlant et écriv. court angl. bien allem. un peu espagn. ch. sit. techn.-commerc. import. Résid. Paris, envis. évent. province ou étranger.

**2° POUR CONJOINTS, ASCENDANTS, DESCENDANTS
de CAMARADES**

Tarif : 10 fr. le mot

Voir N. B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 4488. — Fille et parente nbreux cam. donne leçons et répétil. grec, lat. ttes classes ja. bac. et lic. Mlle Friedel, 18, rue H-Barbusse. DAN. 10-94.

N° 4647. — Fils cam. 22 a., étud. Ec. Sup. Commerce Paris. donne leçons anglais 6° à 2°. Prix modérés. RIC. 62-43 (soir).

N° 4648. — Fille cam. Etude médecine, bacc. math. élém. donnerait répétitions math. 4°, 3°, 2°. KLE. 10-51.

N° 4649. — Fille cam. 23 a., dipl. chim. Scientia, lic. ès-sc. ch. sit. Paris ou banl. si poss. ds laborat. de rech. MANDRAN (1919 N), 13, rue Haute-Moquette, Auxerre (Yonne).

N° 4655. — Fille cam. 30 a., bacc. (compl), cric. élève Ec. « La femme secrétaire », C.A.P. dact.-sténotypiste, accessoir. dessinatrice, 8 a. trav. chez avocat, ch. sit. secrét. PARIS, libre imméd.

N° 4656. — Père cam., 59 a., spécial. import-export, tr. bonn. connais. espagn. disposant import. local et bur. PARIS, ch. empl. Paris.

N° 4657. — Fille cam. 2 bacc. dipl. Ecole Louvre et Croix-Rouge, connais. angl. ital. sténo-dact. dessine et rédige bien, ch. trav. mi-temps en rapp. av. aptitudes.

N° 4659. — Fils cam. 16 a. candid. bourse Zeldidja ch. acquér. économies par trav. si poss. peu courant compatible av. étu. math. élém. WERQUIN, 238, rue de Courbevoie, Nanterre. BOI. 04-84.

N° 4660. — Fille cam. 37 a., baccs, E.S.D. sér. réf. secrét. direct. chef secrét., ch. sit. stable, libre imméd.

N° 4663. — Fille X, ch. employé Paris ou prov. gouvern. garde enf. ou ménage facile.

**3° POUR AUTRES PERSONNES
RECOMMANDÉES PAR CAMARADES**

Tarif : 15 fr. le mot. Voir N. B. avant le « Carnet polyt. »

N° 4645. — Cam. recom. vvt chef essais banc moteurs thermiques, 65 a., parf. santé, très act. 47 a. exp. prat., excel. opérat., pouvt faire ou diriger. essais mot., assurer install. compl. salles essais, fabric. montages, format. opérat., libre par suppr. emploi janvier 58 pr. emploi durée limitée ou indéf.

N° 4651. — Cam. recom. vvt aml ing. chim. 34 a. conn. parf. angl. école sup. appll. corps gras, 8 a. expér. tech. et comm., région paris. de préf.

N° 4652. — Cam. recom. vvt ing. général fab. arm. CR 62 a., désir. trouv. poste semi adm. ou semi-techn. comm. ou public relat.

N° 4650. — Beau-frère cam. grande expér. contentieux fisc. et jurid. et administ. sociétés, anglais court.

N° 4653. — Frère cam. 26 a. ret. A.F.N., dipl. ESSEC, 2 ann. droit, angl. not. espag. ch. poste adm. organ. compt. ind.

accept. stage techn. Paris ou sud-est.

N° 4654. — Cam. recomm. j. f. mat. allem. parlant allem. franç. angl. espagn., sténodact. ch. sit. à PARIS à part. janvier.

N° 4658. — Cam. recomm. dame cherc. journ. ou demi-journ. couture, racom. INV. 13-76 (repas).

N° 4661. — Cam. recomm. doct. droit, dipl. études sup. lettres, Sces Po, 35 a., conn. angl. allem. qust. éconóm. et financ. expér. administ. publiq. et organis. intern. ayt séjourn.

Il a. Allemagne, pr sit. ds indus. en relation av. l'étrang. et notam. l'Allemagne.

N° 4662. — Cam. recomm. off. supér. génie, 44 a. prat. chantiers A.F.N. et Sahara ; fortes conn. économie, législation, libr. mars 1958, ch. sit. ds secrét. génér. ou direct. commercial. France, outre-mer. Allemand, angl.

N° 4665. — Gal CALVEL recomm. tr. vvt, pour travaux dactylo domicile, jeune mère de famille obligée garder chez elle j. bébé.

**OFFRES DE SITUATIONS
POUR POLYTECHNICIENS**

1° PARIS ET ENVIRONS

N° 1509. — Les 112 collaborat. du Groupe Marcel LOICHOT (89, av. Kléber, KLE. 68-74), et notamm. : LOICHOT (38), EV-GRAFFOFF (39), GARNIER (41), PIHOUEE (41), COUSTE (43), SANDIER (46), PRAT (47), PORE (48), THIOUNN (48), ALGAN (48), LESIMPLE (51), MARECHAL (51), MIRET (52), seraient heureux d'accueillir parmi eux plusieurs cam. souhait. faire carr. dans l'une des spécialit. suiv. : organis., psychologie appli., formation, rech. opérat. comm., études de marchés, contr. statistique. Sit. poss. en France et hors de France (Algérie, Maroc, Tunisie, Cameroun, Madagascar, Belgique, Hollande, Italie, Suisse).

N° 1589. — La C. G. O. (2, avenue de Ségur, 50 ing. dont 14 X) ch. jeunes cam. pr sit. 1^{er} plan : organis. adm. et d'iale, conseil gestion, plan investissement, aménagement terroire, automatisme, rech. opérat., analyse intersect. et ttes méthodes gest. applicables aux gds ensembles adm. et com. (Voir annonce ci-contre.)

N° 1625. — LA COMPAGNIE D'INGENIEURS EN ORGANISATION, Cabinet René GOREAUD, 43, rue de Courcelles, Paris-8^e, WAG. 20-41, est intéressée par cand. de cam. se destinant à l'org. du trav. Env. curric. manuscrit adress. ci-dessus.

N° 1663. — HUTCHINSON recherche plus. j. ing. Ecrite : 2, r. de Balzac, Paris.

N° 1664. — Puissante entrep. constr. routes et aérodr. France, outre-mer, étrang. rech. adj. dir. génér. j. ing. gds classe, 30 a. max., dynam. très commerg. Résid. Paris. Possi. logt. Discrét. abs. MAI. 38-95, préf. matin.

N° 1665. — Rech. ing. 28-40 a. pr rech. chim. appli. dom. énergie atomique.

N° 1666. — Imp. Sté ind. Paris rech. : 1° ing. 30-35 a. pr dirig. serv. techn. coord. bur. étud. d'appli. div. air comprimé ; 2° j. ing. pr bur. étud. et rech. techn. air comprimé, usine banl. est.

N° 1667. — Imp. sté métall. tubes d'acier rech. pr post. usine ou bur. d'étud. Paris et prov. j. ing. début. ou qq. ann. prat.

N° 1668. — Pr second. puis rempl. chef serv. ét. techn. on rech. ing. ayt conn. techn. autom. (cond. non impér.) cur. manus.

N° 1669. — Imp. Sté mécanique (groupe automobile) rech. j. ing. ayt qq. ann. prat., actif, sér. trav. intérés. par rech. phys. et mécan. Poste d'avenir avec respons. labo.

N° 1670. — Sté équip. manutent. et transp. rech. : 1° Ing. adj. direct. générale pr étud. et analys. de probl. spéc. manut. et transp. essais et mise en serv. nouv. matér., relat. avec clients (début 1.800.000, poss. logt) ; 2° adj. serv. commerc. (agences, inspect. matér. prospect. démonstr. relat. avec client.), début 1.500.000, poss. logt.

N° 1671. — On rech. adjt de direct. ing. 35 a. env. présent. surtout gdes capac. commerc. très dynam. Notions langue allem. si poss.

N° 1672. — Sté d'étud. et constr. aéro (automation, électron. rech. opérat.) offre sit. intér. à jeune mathém. suscepr. appli. connaiss. à solut. mathém. problèmes pratiques.

N° 1673. — Sté anony. de télécom. rech. ing. 25-32 a. capab. deven. direct. techn.

N° 1674. — Bur. d'ingénieur. connu intern. offre cam. 30-40 a. très dyn. préf. min. G.M. ou

la **C O G O** ompagnie
énérale
d' rganisation
recherche

des Collaborateurs
de grande valeur
(25 - 35 ans)
formation supérieure exigée,
pour ses départements :



2, avenue de Ségur SOL.99-10

**AUX FORGES DE
VULCAIN**

3, rue Saint-Denis - PARIS

**MACHINES-OUTILS
OUTILLAGE**

Appareils de manutention

SOUDEZ

vite



SOUDEZ

bien



SOUDEZ

sous garantie



SOUDEZ



LA SOUDURE AUTOGÈNE FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 760.835.000 FR.

DÉPARTEMENT SOUDAGE

29, Av. Claude-Vellefaux - Paris 10^e - BOT. 44-44
BOL. 67-79

Edmond DESCHARS (1901)
Président - Directeur Général
Pierre DUCORNET (1938)
Directeur Général adjoint

P.C., soit post. 1^{er} plan av. activ. exclus., soit collabor. non exclus. d'ing.-cons.

N° 1675. — Sté gde expans. spéc. trav. réparat. et entr. usine amcl. à chant. de réparat. nav., rech. X 30-35 a. de préf. G. M. pr post. adj. à direct.

N° 1676. — Rech. X 35-40 a. (si poss. insp. des finances) pr post. direct. génér. adjt d'une banque privée.

N° 1677. — Le Commiss. Energie atom. rech. ing. début. pr second. sur le plan techn. chef bur. brev. Trait. début 94.454 F Apr. un an stage 106.720 F. Ces trait. seraient augm. si l'intéres. justif. d'une ancienn. profess.

N° 1678. — L'ambassade des E.-U. rech. : 1) ing. conn. les procédés util. en France pr la fabric. des armements et suscept. localiser les sources de product. exist. Déplac. fré-

quents métrop. angl. indis. Devra se document. sur possib. financ. des usines contactées. 60 a. maxim. ; 2) Ing. adj. au précédent, plus spécial. branch. production, angl. indis. 60 a. maxim.

N° 1680. — Import. Sté rech. pr anim. et dirig. coordination temps-argent ou techn.-adm. des services de la Sté assur. réalsat. d'enverg. ing. X 28-35 a. Sit. intéres. dès le début à cand. posséd. expér. cert. fabr. indust.

N° 1681. — Import. Sté trav. publ. et part. ch. cam. 30-35 a. env. ait expér. génie civ. et eng. pour quest. commerc. pr poste auprès direct. gcl. sit avenir.

N° 1683. — S.N.P.A. rech. pr serv. exploit. à Paris, X, présent. les caract. suiv. : libé. serv. milit. Se probl. logt Paris, célib. de préf. Disp. voyag. fréq. et ensuite résider plus. ann. à LACQ. C. V. manus. et photo. 12, r. Jean-Nicot, Paris.

2° PROVINCE

N° 271. — Le dr. gcl. d'une Sté import. de prod. aliment. (filiale Sté améric.) rech. pour le second. X 25-35 a. (usine banl. Lille).

N° 275. — Urgent Institut. N. Dame Compiègne ch. prof. math.-sciences classe 1^{re} et 2^e. 10 h. par semaine.

3° FRANCE D'OUTRE-MER ET UNION FRANÇAISE

N° 337. — Sté T. P. bét. armé rech. : 1° pr bur. étud. Algérie (génie civ. et ossat. B. A. bât.)

1 ing. ; 2° ing. adjt au chef serv. techn.

4° ETRANGER

N° 606. — Rech. ing. 35-40 a., activité techn. dom. chimie ds

organism. intern., anglais indis.

**OFFRES DE SITUATIONS
POUR NON POLYTECHNICIENS**

Tarif : 15 fr. le mot
Voir N. B. porté avant le
« Carnet polyt. »

Le Bureau des employés et travailleurs intellectuels, 2 bis, rue de la Jussienne, Paris-2^e, GUT. 97-30, dispose tous les mois d'offres pour sténos-dactylos, secrétaires, employés de banque, dessinateurs, comptables, agents commerciaux, vendeurs, mécaniciens, chimistes, etc...

S'adresser directement à ce bureau. Tous les matins vers 7 h. 40, la Chaîne Parisienne diffuse les offres d'emploi de cette nature récemment parvenues.

N° 1617. — Vue format. réserv. cadres, direct. P.M.U., rech. j. 25-35 a. bach. ou équival. pr affectat. éventuel. province ou Paris. Ecr. 22, rue de Penthièvre.

qq. apr.-midi par sem. (lect. promen.). INV. 27-53.

N° 1679. — Rech. pr personne vue très basse-dame compagn.

N° 1682. — Sit. aven. immédiat bien rémunérée pour collaboratrice sténo-dact. aide-compt. haut. qualif. deman. par imp. port. Cab. assur. Ecr. av. C. V. et réf.

OFFRES D'APPARTEMENTS

Tarif : 20 fr. le mot
Voir N. B. porté avant le
« Carnet polyt. »

N° 827. — Loue au mois, hiver-printemps, appart. meubl. CANNES, plein soleil, 5 p. 4^e étage. asc. vue magnif. sur baie. Pr détails : KLE. 47-70.

N° 828. — PRALOGNAN gd chalet tt cft, 2 s. d. b., chauff. eau cour. ch. et froide à louer hiv. ou été.

N° 829. — PARIS, quart. Etoile, bel appart. ensoleillé, libr. mars et avril. 3 pers. KOEHLER, 10, r. Cimaraosa.

N° 830. — Sports hiver WEN-GEN (Suisse) 2 au 10 janv. app. meubl. 5 lits. ROB. 03-43.

**RECHERCHES ET ÉCHANGES
D'APPARTEMENTS**

N° 2334. — J. F. ch. chamb. indép. (ou bonne) PARIS. SUP. 51-65.

N° 2352. — Parents cam. éch. MARSEILLE Prado spl. 6 p. tt cft, vue sol. c/ 3 p. min. PARIS. ISRAEL, 129, av. Prado ou PARIS - KLE. 33-56.

N° 2353. — Fille de cam. promo 1914, marié, 2 enf. ch. 2 à 4 p. meubl. ou non PARIS ou env. AUT. 37-21.

N° 2355. — X 55, ch. louer petit appart ou studio.

N° 2356. — Cam. échang. NEUILLY 3 p. cuis. s. d. b. 80 m² 4^e ét. asc. desc. v.-ord. ch. d. b. tt cft imm. 1932 en locat. c/ 5 p. ou plus tt cft. NEUILLY, BOULOGNE ou limitr., repr. acceptée, achat évent. envisageable. SAB. 89-85 le soir.

N° 2357. — Jeune ménag. fille cam. ch. pour durée limit. appart. 3 p. confit Paris ou proche banl. Marc LAFITTE. QDE. 23-50.

N° 2358. — Cam. ch. louer 3 mois été mais. 4 ou 5 p. min. banl. sud Paris 30 à 60 km. POR. 50-77, 12 à 14 h. ou apr. 17 h.

N° 2359. — Cam. ch. louer meubl. ou vide, évent. un an

seult appart. villa 5-7 p. confit Paris ou pr. banl. ouest à nord.

N° 2360. — Cam. échang. 7 p. cft TOULOUSE c/ 5-7 p. cft. PARIS ou pr. banlieue ouest à nord.

N° 2361. — Cam. échang. 2 appart. 3 p. tt cft imm. neufs, AUTEUIL et St-CLOUD c/ gd appart. quart. résid. WALLUT, 16, av. Gde-Bretagne, LYON.

N° 2362. — Etud. sér. ch. chamb. meubl. ou non, préf. quart. latin ou limitr.

N° 2363. — Famille polytechn. ch. à échang. appart. 4 p. confort. et coquet c/ 5 gdes p. tt cft quart. 6^e ou limitr. Tél. BAB. 10-62.

N° 2364. — X 54 MULLER, 123, rue Saint-Jacques, ch. chamb. PARIS ou pr. banl.

N° 2365. — Fille cam. ch. appart Paris ou échang. Limoges 5 p. tt cft c/ simil ou plus petit Paris.

N° 2366. — Locat. à échang. 5 p. tt cft Auteuil résid. c/ 4-5 p. Versailles simil.

N° 2367. — Cam. (54) ch. appart. 3 p. achat ou viager ou 2 p. locat. TIBL, 1, r. des Dardanelles (17^e).

**VENTES - ACHATS D'APPARTEMENTS
ET DE PROPRIÉTÉS**

Tarif : 20 fr. le mot
Voir N. B. porté avant
le « Carnet polyt. »

Pour acheter appartement voir annonce ci-contre SOVIM.

N° 3646. — A vendre mais. rurale PIERREFONDS (Oise) compr. 6 p. libr. gar. plus appart. loué 4 p. Ecr. PILLARD, 15, bd Henri-IV, PARIS-IV^e.

N° 3647. — Vend. Normandie (col. Perche), bordure forêt, chasse, pêche, petite prop. rust. libre et meubl. gde salle de séjour, belle chamb., baies, terrasse, sur beau paysage, cuis. évier paillassé, cab. toilette, lavabo, bac douche, w.-c., fosse sept., réserv. chasse, jardins, gar. de constr. récente, couverture tuile, électr. force-

lumière, instal. neuve, eau pompe, canalisat. intérieures extér. posées, frais achèvement travx selon devis établi diminué prix vente. Ts appar. nfs sanitaires modernes. Prix à débat. compt. et viager. Mme BENACQ, pavillon Médicis, SALIES-de-Béarn (Basses-Pyr.).

N° 3648. — Vends imm. commerc. et habt. magasin 100 m², bât. 500 m², 7-9, Grande-Rue, HERBLAY (S.-et-O.) S'adresser ROBERT, tél. 824 Corneilles-en-Parisis.

Tarif : 20 fr. le mot
Voir N. B. porté avant le
« Carnet polyt. »

N° 3643. — Vend. patins glace point. 34 blanc 2.500; point. 36 marron, chaussures ski 35. Etat nf. AUT. 17-58.

N° 3644. — Cam. vend. poêle butagaz Godin nf av. raccords vanne réglage plaque émaillée

*Indépendant
de tout groupement*

J. L. GENDRE (20 SP)

Ingénieur civil des Mines
Docteur en droit

**BREVETS
D'INVENTION**

29 rue de Provence Paris
PRO 00-73

*Libre de ses tarifs
en France et à l'Étranger*

EHRHARD (30)
construit et vend
un appartement par jour

IMMEUBLES EN CONSTRUCTION

Entièrement souscrits

11 bis, rue d'Alésia, PARIS-14^e
105, avenue Aristide-Briand, ARCUEIL
21, rue Condorcet, CLAMART
19, avenue du Dr-Calmette, CLAMART
96, av. du G^{al}-Leclerc, MAISONS-ALFORT.

En souscription actuellement

13, rue des Bleuets, ALFORTVILLE
10 appartements, prime à 600.
22, rue Alphonse-Pluchet, BAGNEUX
50 logements économiques et familiaux.

Prochainement

Rue des Rabats, ANTONY
70 logements économiques et familiaux.
84, rue G^{al}-de-Gaulle, CHAMPIGNY-SUR-MARNE
120 logements économiques et familiaux.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

S. O. V. I. M.

11 bis, avenue de Versailles
PARIS (16^e) JAS. 87-96

ACHATS ET VENTES DIVERS



Le train

- est rapide, confortable,
- ses horaires sont commodes.



N° 3643. — Cam. vend tourne-disque Supertone, radio-électrophone Ducretet et télévision Voix de son Maître, état nf. BAG. 77-21 (repas).

N° 3649. — V. manteau mureml, tail. 44, 60.000. LIT. 97-08, matin seul.

N° 3650. — V. « Les contes d'Hoffmann », édit. compl. (épuisée) du Club des Libraires de France av. dessins d'Hoffmann. 4 vol. reliés soie rouge. LON. 11-71.

N° 3651. — V. 4 CV 1953, très bon état, pneus nfs. AHV, LEC. 31-79.

DIVERS

Tarif : 20 fr. le mot
Voir N. B. porté avant le
« Carnet polyt. »

N° 260. — Loue Remington portable.

N° 263. — Aimerais connaître M. très sympath. pr travail ensemble projet importante école correspondance.

N° 264. — Cam. (27) recom. : Séjour vacances NOEL château 100 kms Paris, enfs 9° à 3°. Restent places internat même adresse. Renseig. DEBAT, Château de la Croix-Rosiers, REBRECHEN (Loiret).

ANNONCES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Tarif : 40 fr. le mot pour les camarades ; 70 fr. pour les autres personnes. Voir le N. B. porté avant le « Carnet polytechnicien »

N° 307. — CANNES. Y.-M. PELLOUX (frère cam.) expert. immob., près tribunal comm., souhaite recev. membres SAS, SAX et leur réserv. les plus belles villas, les app. les plus intér. Côte d'Azur. La Croisette, 42. Tél. 956-56. Réf. après 22 promos.

N° 309. — Ttes assurances, étude régimes retraite d'entrepr. H. LE CORNEC, assur. conseil, 14, r. St-Georges, Paris. LAM. 91-09.

N° 311. — Toutes impress. très soignées (privées, administrat., catalogues, prix avantag. par JAPHET (19 sp), IMPRIMERIE VALEUR, 29-31-33, Galerie Vivienne, Paris (2°). GUT. 59-85.

N° 312. — Spécialité petits tirages économ. à partir de 25 ex. de schémas, nomenclatures, organigrammes, cours par correspondance d'après documents sur calques ou pelure translucide par cam.

JAPHET (19 sp.) IMPRIMERIE VALEUR, 29, 31, 33, Galerie Vivienne, Paris (2°). GUT. 59-85.

N° 313. — VOS CADEAUX D'AFFAIRES. Belle collection peut vs être présentée sur simple rendez-vous par maison spécialisée. SEG. 65-06. CROCHET (19 sp.), HUGUES (19 sp.).

N° 314. — TAPISSERIE, DECORATION, TISSUS, AMEUBLEMENT, VOILES. Fem. cam. réa. le meil. acc. et ses condit. les plus avantag. aux familles polytechn. — Monique GERARD, 2, r. Joseph-Sansboeuf, Paris-8°.

N° 315. — ASSURANCES. Les meilleures conditions pr Camarades TARIFS spé. pr Groupes. Ecrire : REGNAULD (X 07), 182, fg. St-Honoré, Paris.

N° 317. — ARCACHON, en ville d'hiver COULAINÉ pens. fam. tt cft gd parc - séj. sur dune au midi, douceur climat, soleil, puits.



- ENTREPRISES INDUSTRIELLES -

ET DE

TRAVAUX PUBLICS

39, rue Washington - PARIS

Téléphone : ELYsées 77-90

**BETON ARME - TRAVAUX MARITIMES
TERRASSEMENTS - BARRAGES**

BILLIARD - Prés. hon. Administrateur (1906)

VERGÉ - Prés. Dir. Gén. (1910)

BELLET - Sec. Gén. (1937)

PICARD (1923)

ETABLISSEMENTS

ESTABLIE

20-22, rue des Vignerons, VINCENNES

Téléphone : DAU 36-41

TOLERIE - CHAUDRONNERIE

pour toutes industries en tous métaux

— Pièces sur Plan ou sur Modèle —

Leveillé-Nizerolle (11) Prt du Conseil

TRAITEMENT des RESIDUS URBAINS

par procédés les plus modernes en vue de l'utilisation en culture

INCINERATION (à partir même de 2.000 habitants)

30 ans de références - Etudes sur simple demande

G. DOBROUCKESS

Membre du COMITÉ de L'HUMUS

1, r. Huysmans,

16, r. Fréd.-Chevillon,

PARIS-6^e.

MARSEILLE.

Tél. : LIT. 60-90.

Tél. : NA. 05-17.

"Société des Condenseurs DELAS"

33, avenue Kléber - PARIS-16^e - PASy 01-50

CONDENSATION - RECHAUFFAGE

DEGAZAGE - DISTILLATION

EJECTEURS A VAPEUR

REFRIGERANTS ATMOSPHERIQUES

A TIRAGE FORCE F. W.

REGULATEURS COPES

CLAPETS ATWOOD ET MORRILL

SOUFFLEURS DE SUIE YULCAN

Ch. CABANES (16) Dir. Général

DEROUDILHE(19) J. CHAUT(34) AUDEBRAND(33)

S. I. M. I.

S. A.

MATÉRIEL

EN

ACIER INOXYDABLE

7, rue de Rouvray, 7
NEUILLY-SUR-SEINE

Téléphone :
SAB 94-31

SACER

Société Anonyme pour la Construction et l'Entretien des Routes

1, rue Jules-Lefebvre - PARIS (9^e)

A. LESBRE P.D.C. (1916) L. MACLOU (1914)

ETS FOURRÉ & RHODES

Soc. Anonyme - Capital 250 000.000
R. C. Seine 54 B 1931

Siège social :

20, rue de Chazelles, PARIS-17^e

Tél. WAGram 17-91

**TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
ENTREPRISE GÉNÉRALE**

AGENCES : Alger - Casablanca
Tunis - BUREAU : Toulouse



CHAUFFAGE - SECHAGE - VENTILATION

DEPOUSSIERAGES

ET TRANSPORTS PNEUMATIQUES

CONDITIONNEMENT DE L'AIR

TRAITEMENT DE SURFACES

MAISON

FREDERIC FOUCHE

8, rue Eugène-Varlin - PARIS-X^e

Tél. : BOT. 44-25

REALISATION : SOCIETE NOUVELLE MERCURE, 114, rue La Fayette, Paris-X^e
Imprimé en France par l'Imprimerie de Persan-Beaumont, dépôt légal n° 51.351

EDITEUR : SOCIETE DES AMIS DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE
Directeur-Gérant de la publication : Général Calvel



PAUL VIALAR

"LA DÉCOUVERTE DE LA VIE"

Edition originale et numérotée, illustrée
de douze aquarelles de K. LIBROWICZ

3.900 FR^S

FRANCO

Tirage à 2.500 exemplaires
sur chiffon Crêve-Cœur du Marais

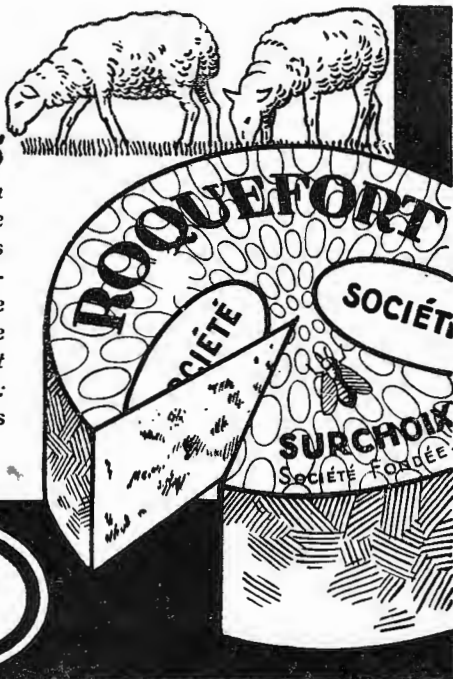
Règlement par chèque bancaire ou virement
à notre C. C. P. PARIS 8074-85



EDITIONS ROGER DACOSTA
17, AVENUE DE LA BOURDONNAIS - PARIS 7^e

Exclusivement
au
lait de brebis

auquel il doit sa richesse en
matières grasses et azotées, le
ROQUEFORT acquiert au cours
de sa préparation, dans les cé-
lèbres Caves dont il porte le
nom, les qualités inégalables de
finesse et de goût qui en ont fait
le "roi des fromages". Gourmets:
il n'est pas de bons dîners sans



ROQUEFORT

SOCIÉTÉ